

ULTIMATUM

Le journal de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
Volume 8 Numéro 2 Janvier 2009



Enjeux et débats autour de la gouvernance

par **Véronique Martineau**
Permanente de l'ASSÉ

En cette période de crise économique, on constate une recrudescence de l'utilisation du terme « gouvernance » dans l'actualité politique. Ce terme qui est utilisé à toutes les sauces passe pour la solution miracle à tous les maux de la société. Plutôt que de faire face à ses responsabilités dans cette crise économique, le Parti libéral du Québec (PLQ) tente de se déresponsabiliser et de faire croire à la population que les problèmes des institutions publiques sont dus à une mauvaise gouvernance. Toutefois, même si la gouvernance de celles-ci pourrait s'améliorer sur certains points, leur principal problème reste le sous-financement.

Définition de la gouvernance

Avant d'approfondir la problématique de la gouvernance au sein des institutions publiques, il est important de bien définir ce terme. Au 13^e siècle, gouvernance n'était qu'un synonyme de gouvernement. Très peu utilisé avant le début des années 1980, le terme « gouvernance » est redéfini par les institutions financières internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Celles-ci établissent des règles de « bonne gouvernance » auxquelles les pays en développement doivent se soumettre pour obtenir du financement et se sortir de la pauvreté. Pour ces ins-

titutions et les promoteurs et promotrices d'une conception néolibérale de la gouvernance, celle-ci réfère à l'imputabilité des administrateurs et administratrices, à la gestion transparente des dépenses, à la reddition de comptes et à la négociation constante entre les différents acteurs de la « société civile ». Selon cette définition, la concertation entre la société civile et les États a comme objectif d'apaiser les tensions sociales en réunissant autour de la même table des groupes ayant des intérêts conflictuels. Ce concertationisme donne beaucoup de pouvoir à des individus contre lesquels la population n'a presque aucun moyen si ceux-ci effectuent une mauvaise gestion, ce qui, dans les faits, est loin de permettre une plus grande imputabilité. Dans ce modèle, l'État se déresponsabilise en matière de financement et donne davantage de pouvoir à des conseils d'administration qui devront faire de la gestion de coupures.

La nouvelle gestion publique

Dans les pays occidentaux, les adeptes de la nouvelle gestion publique (NGP) ont trouvé avec le terme « gouvernance » un moyen de faire passer leur parti pris idéologique. Apparue dans les années 1980 en même temps que la remise en cause du rôle de l'État, ce courant dit vouloir rendre plus efficaces les programmes publics en les gérant comme des entreprises privées. Or, les services publics ne (suite p. 2)



L'Aide financière aux études nécessité d'une réforme en profondeur

par **Gabriel Dumas**
Étudiant en sociologie à l'UQAM

Pour atténuer les impacts de la crise économique sur les finances publiques du Québec, quels gestes devraient être prioritaires par le gouvernement?
-Monique Jérôme-Forget¹

Le contexte actuel ne laisse rien présager de bon. Depuis fort longtemps, la doctrine néolibérale fait des ravages dans les services sociaux et parions que la crise économique actuelle ne viendra pas améliorer la situation. Bien au contraire, cette crise sera l'occasion rêvée pour l'État d'accentuer la logique utilisateur-payeur, selon laquelle il faut transférer la facture à l'étudiant ou à l'étudiante dans le cas de l'éducation, par exemple. Ainsi, un des enjeux majeurs au cours de l'année à venir pour le mouvement étudiant sera de lutter pour

garantir l'accessibilité à l'éducation. C'est pourquoi l'ASSÉ effectue présentement une réflexion sur les lacunes du système de l'Aide financière aux études (AFÉ) qui a, bien évidemment, comme objectif principal de permettre à tous et à toutes l'accès aux études postsecondaires et ce, peu importe leur situation financière. Cependant, cet objectif est, selon nous, insuffisant. Le système de l'AFÉ se doit également d'être un mécanisme offrant un support financier adéquat permettant aux étudiantes et aux étudiants de se consacrer à leurs études. L'article suivant désire donc effectuer un survol de la situation actuelle du système de l'AFÉ afin de voir si celui-ci remplit ses mandats. Premièrement, sur la question de l'égalité de l'accès aux études postsecondaires, une recherche du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFÉ)² nous apprend que nous sommes loin d'avoir atteint cet objectif (figure 5);

(suite p. 4)



Éditorial

Nos programmes sociaux: pas à vendre! Le 26 mars, je me lève contre la privatisation des CA

par le Conseil Exécutif

Le management public a le vent dans les voiles. La culture de l'entreprise privée est désormais celle qui guide nos décideurs et décideuses dans la gestion de nos institutions publiques. Le public c'est la lourdeur, l'immobilisme, le canard boiteux. Le privé c'est l'efficacité, les résultats palpables, l'enfant prodige. Et pourtant...

Il y a certainement plusieurs leçons à retenir du fiasco financier de l'UQAM. Celles qu'en a tirées la ministre de l'Éducation Michelle Courchesnes, elle nous les transmet dans les projets de loi C-107 et C-110. Sa réponse à une gestion risquée et mégalomane inspirée de celle du système privé? Faire porter la faute sur la communauté universitaire et amener une prétendue gestion responsable en invoquant des protagonistes issus de milieux privés. Tel est le leitmotiv du gouvernement libéral!

L'ingérence de davantage d'acteurs et d'actrices du milieu privé directement dans la gouvernance des institutions post-secondaires, représente une nouvelle attaque aux principes de gestion publique. Ces principes reconnaissent

une autorité légitime aux agents et agentes internes (professeur-e-s, étudiants et étudiantes, etc.) d'une institution scolaire.

Les *think tanks* de droite façonnent l'opinion publique en affirmant que le tout-au-marché est la seule voie possible. Que c'est la seule gestion sûre et efficace! Pourtant, la conjoncture actuelle a tout pour allumer notre esprit critique et réveiller le bon sens collectif! La crise actuelle force les États-Unis, leader mondial du néolibéralisme, à organiser un sauvetage public pour éviter le naufrage de la finance privée. Cette finance mondialisée, considérant pourtant la puissance publique comme une « aberration socialiste », crie maintenant famine en voulant se servir au banquet des fonds publics!

Le tout-au-marché a-t-il vraiment fait ses preuves? N'est-il pas en train de se transformer en *plus-rien-dans-nos-poches*?

Nos décideurs et décideuses semblent donc vivre dans la troisième dimension en enfonçant avec eux et elles toute la population dans un cercle vicieux. Étranglant les services publics par un sous-financement qui ne peut déboucher que sur une pénurie, le privé se présente comme la seule alternative possible. L'argent que l'État se prive d'injecter dans nos institutions

publiques, il le garde pour rémunérer ses sauveurs, les managers. Qui tire réellement profit de cette gestion privée d'intérêts collectifs? Les services à la population ne s'en portent nullement mieux et les bénéfices vont dans les poches de quelques privilégiés.

Résultat? Beaucoup de sacrifices et de tributs dans tous les aspects de notre quotidien, chèrement payés aux magnats du marché. Et que dire de cette crise financière, exemple patent d'un système où l'on nationalise les pertes et privatise les bénéfices! Quand toutes nos institutions publiques auront été soumises à la logique marchande, ne sera-t-il pas trop tard pour réfléchir à ce que veut dire *vivre en société*?

L'ASSÉ, qui depuis ses tout débuts a combattu la collusion entre nos gouvernements désengagés et les entreprises privées, est plus que jamais prête à combattre pour l'intégrité et l'accessibilité de nos institutions post-secondaires et de tous nos programmes sociaux. Elle se portera encore une fois sur la ligne de front pour empêcher ces nouvelles attaques de triompher. C'est dans une grande manifestation nationale que la présente campagne contre la privatisation des services sociaux va converger. Le 26 mars prochain, l'occasion de manifester notre colère pour se concrétiser. La révolte ou la soumission, plus rien d'autre n'est possible à ce stade.

Qu'est-ce que l'ASSÉ?

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est une organisation de type syndical qui regroupe près de 42 000 membres dans plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires d'un bout à l'autre du Québec. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Pour le droit à l'éducation

L'ASSÉ considère l'éducation comme un droit fondamental de notre société, et non comme un privilège. Dans cette optique, chaque membre de la société a le droit à une éducation gratuite publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination.

Pour une stratégie efficace : Le syndicalisme de combat!

On ne peut dissocier l'analyse de la pratique. À des revendications progressistes, en rupture avec l'ordre établi, correspond nécessairement une stratégie d'action particulière. Cette stratégie, l'expérience du mouvement étudiant québécois l'a dégagée : c'est le syndicalisme étudiant de combat. Au Québec, comme partout ailleurs, c'est à travers les luttes menées par les mouvements combattifs que le peuple a obtenu les programmes sociaux les plus importants.

Cela implique, d'une part, le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats, élaborer collectivement des analyses, ne pas craindre la confrontation des idées et surtout leur donner l'espace pour mener à des prises de décisions. L'assemblée générale est par excellence cet espace de démocratie syndicale.

L'ASSÉ, c'est ses membres!

À l'intérieur de l'ASSÉ, chaque association étudiante est souveraine. Les décisions prises par des délégué-e-s en Congrès ne deviennent pas automatiquement une résolution que chaque association membre doit appliquer sans l'accord de l'assemblée générale!

S'unir pour être plus forts!

La meilleure façon de supporter et de participer à ce vaste mouvement est de prendre part aux activités de l'ASSÉ, s'impliquer dans ses structures, aller à vos assemblées générales et promouvoir l'affiliation de votre association étudiante à l'ASSÉ! Affilier à l'ASSÉ ça veut dire partager les ressources de son association étudiante avec celles des autres dans le but de défendre le droit à l'éducation. Être membre de l'ASSÉ, c'est contribuer à bâtir un important mouvement collectif et démocratique permettant d'élaborer à l'échelle nationale une stratégie de lutte efficace.

Gouvernance (suite)

peuvent être gérés de la même manière que des compagnies privées, car leurs buts sont totalement différents. Les principales caractéristiques de la NGP ressemblent beaucoup aux éléments des modèles de gouvernance décrits précédemment, c'est-à-dire gestion par résultats, reddition de comptes centrée sur le client, évaluation de programmes, imputabilité des fonctionnaires, privatisation, mise en concurrence et décentralisation ou délestage du pouvoir à d'autres instances.

Concrètement, les modèles de gouvernance issus de la NGP sont loin d'entraîner une gestion plus transparente et démocratique des institutions. Par exemple, dans les projets de loi 107 et 110 sur la gouvernance des universités et des cégeps du Québec déposés le 30 octobre 2008, il n'existe aucun moyen pour les communautés collégiales et universitaires de sanctionner les administrateurs et administratrices qui auraient pris de mauvaises décisions. De plus, dans le projet de loi 107 « la ministre suggère qu'un recteur nommé par le conseil d'administration serait plus légitime qu'un recteur élu par la communauté universitaire ». Quoique ces projets de loi soient morts au feuillet à cause du déclenchement des élections provinciales, la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport va probablement déposer des projets de loi quasi identiques peu après la reprise

de la session parlementaire le 10 mars prochain. De plus, les trois grands partis politiques n'ont pas exprimé leur intention de s'opposer à tout projet de loi qui irait dans le même sens que les versions originales.

Redéfinissons la gouvernance

Actuellement, les dirigeants et dirigeantes politiques et économiques ont défini ce que devrait être la gouvernance. Toutefois, il est de notre devoir de redéfinir notre vision de la gouvernance et de se réapproprier ce terme ou de mettre de l'avant un autre terme qui définirait davantage la vision que nous avons de nos institutions.

Le 18 février 2009, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) tenait un colloque sur l'éducation où il a, entre autres, été discuté de la position des syndicats sur la gouvernance des cégeps et universités. Les principales revendications mises de l'avant par les syndicats présents abordaient les points suivants : dénoncer le modèle de la nouvelle gestion publique, réclamer plus de membres issu-e-s de la communauté collégiale ou universitaire au sein des conseils d'administration et obtenir un financement adéquat des institutions postsecondaires. Céline Sabourin de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQP-PU) a amené l'idée de tenir des États généraux sur la gouvernance des universités et que celles-ci se dotent d'une

Charte des universités.

Pour sa part, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (l'ASSÉ) souhaite élargir le débat sur la gouvernance au sein de la société québécoise afin que les institutions publiques servent le bien commun. Dans cette optique, elle invite la population à marcher dans les rues de Montréal le 26 mars prochain afin de demander un réinvestissement dans les institutions publiques et une démocratisation de celles-ci.

1 HERMET, G., A. KAZANCIGIL et J.F. PRUD'HOMME (dir.). *La gouvernance : un concept et ses applications*, Coll. « Recherches internationales », Paris, Éditions Karthala, 2005, p. 6.

2 *La définition de société civile pour ces organisations comprend autant le secteur privé que les différents groupes de pression syndicaux ou communautaires.*

3 M. BOURQUE. « Le nouveau management public comme prémisses aux transformations des systèmes de santé nationalisés : Les cas du Québec et du Royaume-Uni », *Revue de gouvernance*, printemps 2007, p. 3.

4 *Ces projets de loi sont expliqués dans l'Ultimatum de janvier 2009 et dans la recherche produite par l'ASSÉ disponible au lien suivant : http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/recherches_analyses/Les%20projets%20de%20loi%20107%20et%20110%20sur%20la%20gouvernance.pdf*

5 É. Demers. « Gouvernance de l'UQAM. Un conseil d'administration pour le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport », *Presse-oui à gauche!*, <http://www.pressegauche.org/spip.php?article2567>

Bloc technique

Rédaction: Robert Bibeau (Coalition pour la justice en Palestine), COBP, Conseil exécutif de l'ASSÉ, Hugo Desgagné (Coalition Contre la Précarité), Gabriel Dumas, Bruno-Pierre Guillette, Philippe Hurteau (IRIS), Éliane Legault-Roy, Véronique Martineau,

Valérie Plasse, Cynthia Poirier, Élise Ross-Nadié, Julien Vadeboncoeur, Alexandre Vidal

Correction: Gabriel Beauséjour, Marie-Pier Béland, Agnès Billa, Ariane Aubin-Cloutier, Chloé Domingue, Philippe Fortier Charest, Éliane Legault-Roy, Laurence Olivier, Christian Pépin,

Élise Ross-Nadié, Étienne Simard

Montage: Catherine Brunet

Graphisme: Marianne Breton Fontaine, Catherine Brunet, Jean-Christophe Gascon, Alix Jasmin-Morissette

Distribution:

on va faire de notre mieux!

Imprimeur: Payette et Simms

Tirage: 12 000

Dépot Légal à la bibliothèque nationale du Québec: ISSN 61999, No. 619994

Le sous-financement : au confluent du dégel et de la gouvernance

par Julien Vadeboncoeur
Étudiant en sociologie à l'UQAM

Dans son second mandat, le gouvernement Charest procédait à un dégel des frais de scolarité de 30 % (500 \$ sur 5 ans) supposé renflouer les institutions postsecondaires sous-financées. Loin d'y parvenir, le dégel à terme ne comblera pas même le cinquième du sous-financement¹. Peut-être le problème tient-il davantage à l'administration des institutions, voudrait-on nous faire croire.

La ministre Courchesne sortait alors en grande pompe à l'automne 2008, annonçant les projets de lois 107 et 110 sur la gouvernance des universités et des cégeps. La mise en place de principes de gestion « reconnus à l'échelle internationale [...] favoriseraient davantage l'efficacité, l'efficience, la transparence, la responsabilité et l'imputabilité.² » Mais ces mesures apparaissent comme de piètres remèdes. Plus encore, elles occultent le véritable problème en amont de la crise des institutions postsecondaires : le sous-financement historique.

Le péché originel néolibéral

Le désengagement de l'État en matière d'éducation s'est sérieusement amorcé à partir de la réforme Axworthy en 1994, véritable baptême du néolibéralisme canadien. Dès leur arrivée au pouvoir, les libéraux de Chrétien amorcèrent une politique de déficit zéro. La réforme Axworthy consista alors en une réduction de la contribution fédérale aux programmes sociaux des provinces de l'ordre de 7,5 milliards de dollars. Le financement du fédéral passa ainsi de 20% à 15%³.

Une telle mesure allait nécessairement se traduire par une augmentation des tarifs et par une régression de la qualité des services offerts. Ainsi, les sociologues Beauchemin, Bourque et Duschastel tirent les conclusions qui s'imposaient : « L'importante augmentation des frais de scolarité exigibles au niveau universitaire (même compensée par un système de bourses) aurait pour effet de réserver à une catégorie d'étudiants mieux nantis le privilège de fréquenter l'université...⁴ ». Ce qu'on vit à cette époque, c'était un renoncement à la social-démocratie. Ces mesures « consistent à reporter sur l'individu des responsabilités qu'avait assumées jusque-là l'État-providence.⁵ », affirmèrent-ils.

Le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard, mis à plat par la défaite référendaire de 1995, emboîta alors le pas au fédéral. Devant gérer les récentes coupures, il mit en place une politique de déficit zéro. En éducation, cette mesure prit la forme du dégel des frais de scolarité en 1996. Pauline Marois, ministre de l'éducation de l'époque, se heurta toutefois à la grogne étudiante. Suite à un mouvement de grève initié par le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), la ministre consentit à maintenir le gel des frais de scolarité. Le problème était cependant loin d'être réglé.

Le sous-financement se répercuta en un déficit de ressources budgétaires qui devait affecter considérablement la qualité de l'enseignement. Au nombre des problèmes : augmentation de la moyenne cible, amputation du corps professoral, stagnation des budgets des bibliothèques, etc. À cet effet, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) affirme que « l'état de sous-financement des universités québécoises fait consensus et a été évalué en 2002 à 375 M \$; ce montant est encore plus élevé aujourd'hui.⁶ »

Par ailleurs, les institutions ont systématiquement tenté de réparer le tort dont elles étaient affligées en haussant les frais afférents. Donc, malgré le gel des frais de scolarité au national, les administrations locales se sont retrouvées les mains libres pour augmenter les frais comme bon leur semblait. Pour donner une idée de l'impact de telles mesures, mentionnons que l'endettement étudiant est passé de 10 800\$ en 1990 à 21 200\$ en 2001⁷.

Vers un règlement de la situation

Lorsque les conservateurs de Harper sont arrivés à Ottawa en 2006, ils promirent de régler le « déséquilibre fiscal ». En effet, les multiples surplus accumulés au fil des ans à Ottawa laissent croire qu'on était en droit d'attendre une réparation de la part du fédéral pour des coupures qui n'avaient plus leur justification. Certains gestes ont été faits en ce

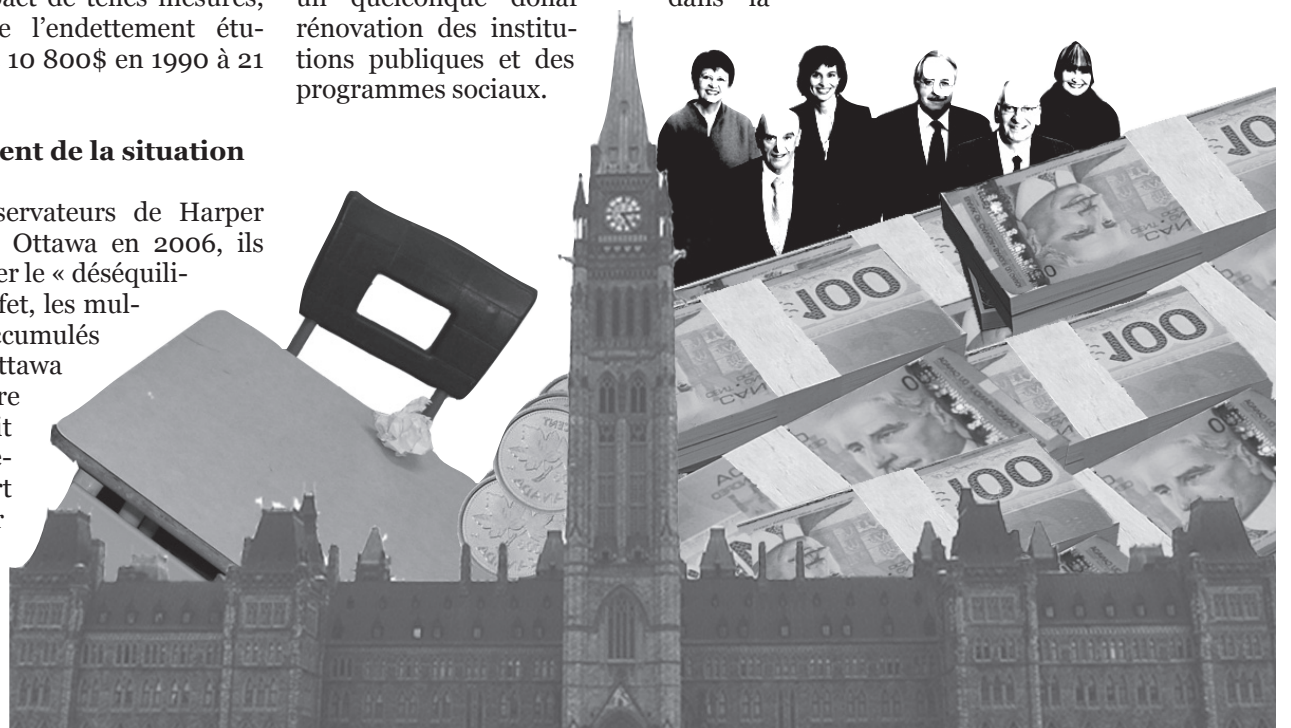
sens, mais ils apparaissent aujourd'hui comme de bien maigres efforts pour régler la situation.

À plus forte raison, une coalition de syndicats et d'associations étudiantes s'est formée à l'automne 2008, revendiquant un réinvestissement d'envergure en éducation postsecondaire de la part du fédéral. Leurs représentants ont alors affirmé que « le déséquilibre fiscal ne sera pas réglé tant que le fédéral n'investira pas 3,5 milliards de dollars en transfert pour le postsecondaire.⁸ » Cette somme devrait représenter 800 millions de dollars pour le Québec, ce qui lui permettrait de régler définitivement le sous-financement et ainsi de retrouver une santé financière au moins équivalente à celle d'avant la réforme Axworthy.

La question est particulièrement préoccupante à l'heure de la crise économique et financière que nous vivons. Les politiques du gouvernement fédéral s'orientent principalement vers le soutien à l'entreprise (y compris les banques !) et les crédits d'impôts. D'une part, en continuant à baisser les impôts, le gouvernement se prive de sources de revenus pourtant nécessaires à la relance économique et au maintien d'un système de solidarité sociale digne de ce nom. D'autre part, le gouvernement abandonne la lutte aux déficits - qui avait occasionnée la réforme Axworthy et, subséquemment, une réduction des transferts fédéraux en éducation postsecondaire - mais il ne prévoit pas, en contrepartie, investir un quelconque dollar dans la rénovation des institutions publiques et des programmes sociaux.

Cette situation est aberrante. Si tant est que le gouvernement veut relancer l'économie, il aurait tout avantage à investir dans les programmes sociaux, en éducation notamment. Il réglerait du même soufflé un désastre social qui dure depuis déjà trop longtemps. C'est d'ailleurs l'avis de l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université (ACPPU) qui soutient qu'« il est capital [...] d'investir massivement dans l'éducation postsecondaire et la recherche non seulement pour assurer l'efficacité immédiate de ces stimulants économiques, mais aussi pour établir les bases de la sécurité économique et sociale à long terme de tous les Canadiens⁹ »

- 1 Le dégel va chercher 71,25M \$ sur 375M \$ manquants : 19%. Voir <http://www.asse-solidarite.qc.ca/IMG/pdf/acadegamique.pdf>
- 2 <http://www.mels.gouv.qc.ca/ministere/info/index.asp?page=communiqués&id=380>
- 3 http://www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=CRII_011_0145
- 4 http://classiques.uqac.ca/contemporains/bourque_gilles/du_providentialisme_a_neo_lib/du_providentialisme.pdf
- 5 Ibid.
- 6 <http://www.crepuq.qc.ca/elections-quebe-coises-2008/spip.php?rubrique4>
- 7 Le droit à l'éducation massacré depuis 15 ans. Gabriel Dumas, Ultimatum octobre 2004.
- 8 <http://www.csn.qc.ca/communiqués/Comm-Sept08/Comm29-09-08.html>
- 9 <http://www.caut.ca/pages.asp?page=740&lang=2>



Les gestionnaires mégalomanes de St-Jérôme

par Cynthia Poirier
Étudiante au Cégep de St-Jérôme

Les temps sont durs pour les militantes et militants de l'Association Générale Étudiante du cégep de St-Jérôme (AGES), particulièrement en cette période où les offensives de la direction se multiplient à un rythme alarmant. En effet camarades, depuis maintenant plusieurs années, les rapports entre la direction et l'AGES sont assez tendus et ce, depuis le règne de l'administration actuelle. Nous constatons aussi que le virage à gauche de l'AGES remontant à 2001, année marquée par la désaffiliation de la FECQ, a attiré l'ire de nos bureaucrates. Leur gestion rétrograde et moyenâgeuse est un phénomène géné-

ralisé qui s'étend même aux autres syndicats de notre établissement. En 2004, ils ont démenagé l'AGES de force pour ensuite réprimer la contestation dans la brutalité policière. Ils ont ensuite refusé de verser nos cotisations. Puis, la grève de 2005 arriva, durant laquelle ils recoururent de façon abusive à la police, pour ne donner que quelques exemples... Il y a un an, la direction nous lança des menaces légales par rapport à nos photocopieurs à contributions volontaires, mis à mal par un contrat d'exclusivité accordé à Coopsco. La session dernière, ils sabotèrent ensuite la tenue d'un congrès de l'ASSÉ et nous annoncèrent un déménagement forcé, qu'ils exécutèrent durant les fêtes. Ils nous ont ensuite barré l'accès à notre local et viennent

tout juste de suspendre le versement de nos cotisations, au moment où ces lignes sont écrites.

Les événements précédant le déménagement ont débuté en octobre dernier lorsque nous avons reçu une lettre nous avisant de notre déménagement quatre jours plus tard. Les explications fournies dans celle-ci nous informaient que nous étions en période de croissance démographique et qu'ils devaient donc nous exproprier au sous-sol du collège. Le tout pour nous remplacer par un futur conseiller à la vie étudiante et ainsi augmenter leurs effectifs pour répondre à la nouvelle demande. Dans les faits, nous avons aujourd'hui deux stagiaires en technique de loisir qui occupent notre

local, dont une qui est présente seulement deux jours par semaine. Tout cela dans le but d'améliorer les services aux étudiant-e-s ; un peu contradictoire non ? Nous avons tenté par plusieurs moyens d'y échapper tels des négociations, une pétition, des lettres d'appui des autres départements, une occupation... Malgré tous ces efforts, nous ne sommes qu'arrivé-e-s à retarder notre expropriation en janvier. La résistance offerte jusqu'à ce jour explique pourquoi la direction continue son offensive. Il nous reste maintenant à construire un rapport de force qui nous permette de renverser la vapeur.

1 Le masculin est utilisé puisque les directeurs avec lesquels on fait affaire sont tous des hommes.

AFE (suite)

En plus de cette inégalité d'accès, la croissance du nombre d'heures de travail salarié³, combinée au lourd fardeau de l'endettement, viennent peser dans la balance. Nous reviendrons plus en détails sur le mécanisme menant systématiquement à cet endettement; pour l'instant nous désirons simplement donner un exemple pour constater l'ampleur de celui-ci. Selon la Fondation des bourses du millénaire⁴, la dette moyenne d'un étudiant ou d'une étudiante, à l'obtention de son baccalauréat, en 2006, était de 12 992 \$ au Québec. Le tableau 1, tiré du calculateur de remboursement des prêts du site gouvernemental Ciblétudes⁵, nous offre un aperçu de ce que peuvent représenter le remboursement d'une telle dette, ainsi que le montant substantiel des intérêts encourus.

Le constat est clair; l'AFÉ ne remplit pas pleinement ses mandats. Selon nous, il ne s'agit pas d'un hasard, mais plutôt de l'effet de cinq problèmes majeurs inhérents à son mode de fonctionnement.

Admissibilité restreinte

Une des premières difficultés auxquelles on se heurte lorsque l'on désire avoir accès au programme de l'AFÉ, est la question du statut d'autonomie. Contrairement à ce que plusieurs pourraient penser, aux yeux de l'AFÉ, un étudiant ou une étudiante qui vit en appartement depuis plusieurs années et ce, sans aide financière de la part de ses parents, n'est tout de même pas considéré-e comme autonome⁶. Cela signifie que, lorsqu'il ou elle fait une demande auprès de l'AFÉ, le revenu de ses parents est pris en considération afin de déterminer l'aide à laquelle l'étudiant ou l'étudiante aura droit. Ainsi, en 2006-2007⁷, les demandes auprès de l'AFÉ de près de 2300 étudiants et étudiantes au Cégep et 1900 à l'Université furent refusées car les revenus de leurs parents étaient trop élevés. Notons que ces chiffres sont sûrement bien inférieurs à la réalité, car ils ne représentent que ceux et celles qui ne se sont pas laissé-e-s décourager et ont tout de même rempli une demande. En effet, au bureau de l'AFÉ, les employé-e-s procèdent à une présélection et découragent ceux et celles dont le revenu parental est trop élevé, leur suggérant plutôt d'inter tenter des recours légaux contre leurs parents afin de leur soutirer des fonds. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, le CCAFÉ revendique que le plancher salarial à partir duquel la contribution parentale sera prise en compte passe de 30

000 \$ à 45 000 \$ et que l'ASSÉ exige que le statut d'autonomie soit reconnu dès le départ du domicile familial.

Système d'endettement

Depuis son origine, l'AFÉ applique le principe voulant que les étudiants et les étudiantes s'endettent au maximum avant d'avoir accès à des bourses. En effet, ce n'est qu'après avoir atteint le « plafond de prêt » qu'ils et elles se qualifient pour l'obtention de bourses.

Nous croyons que ce mode de fonctionnement est foncièrement discriminatoire et qu'il contribue à faire de l'éducation un privilège. Par le recours systématique à l'endettement, doublé du fardeau que celui-ci représente lorsque les intérêts entrent en compte, on permet peut-être aux étudiants et étudiantes venant de milieux moins fortunés d'avoir accès à l'éducation postsecondaire, mais on augmente le coût que ces études représenteront. Autrement dit, contrairement à celui ou celle qui peut payer immédiatement ses études, celui ou celle qui aura recours à l'AFÉ devra déboursier une somme bien plus importante tout en traînant une dette, pendant plusieurs années, après la fin de ses études.

Allocations n'assurant pas un niveau de vie décent

Selon l'AFÉ, les étudiants et étudiantes aux études à temps plein qui ne résident pas chez leurs parents ont besoin de 740 \$ par mois pour subvenir à leurs besoins de base : nourriture, logement (tout inclus), dépenses personnelles et transport en commun.

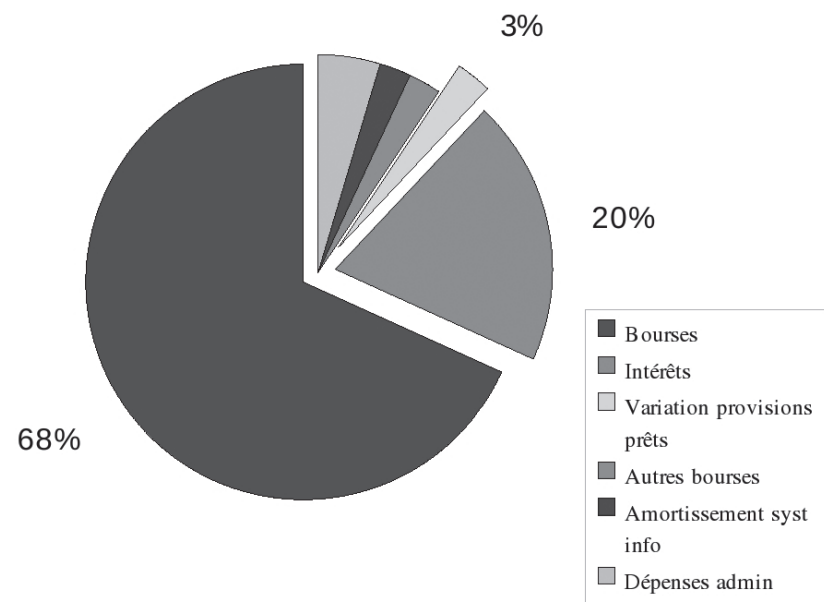
Soulignons d'emblée que le calcul des allocations de subsistance ne comporte pas de mécanisme automatique d'indexation de celles-ci. En fait, le gouvernement procède plutôt, à chaque année, à une modification de la loi afin d'augmenter les montants alloués aux frais de subsistance. Or, le gouvernement « oublie » parfois d'appliquer une telle mesure : depuis 1994-1995, il ne l'a fait que 6 fois. C'est ainsi qu'aux dires mêmes de la Ministre de l'Éducation⁸ le régime de l'AFÉ a pu réaliser de précieuses économies de 71 M \$, et ce, uniquement pour la période de 2003-2004 à 2007-2008!

Ce qui nous mène à une situation où les frais de subsistance n'ont augmenté que de 26,7 % de 1990 à 2008 (de 584 \$ à 740 \$ par mois)⁹ alors que le coût de la vie a crû de 46,4 % durant la même période!¹⁰ Concrètement, si les frais de subsistance avaient été indexés automatiquement ils seraient aujourd'hui de 855 \$ par mois et non de 740 \$.

Ce chiffre reste malgré tout conservateur si l'on en croit deux autres sources. Selon le gouvernement du Canada, ces frais, dans le cas du Québec, devraient être de 877 \$ pour une personne vivant en colocation¹¹. Pour Statistique Canada, le seuil de faible revenu net pour deux personnes est de 21 851

TABLEAU 2

Répartition des dépenses de l'AFÉ pour l'année 2007-2008 selon rapport annuel de gestion

**TABLEAU 1**

CALCULATEUR DE REMBOURSEMENT DE PRÊT	1ERE OPTION: 10 ANS	2E OPTION: 5 ANS
Montant de votre prêt à la fin des études	12992\$	12992\$
Nombre de paiements mensuels	114	56
Montant de chaque paiement mensuel	172,21\$	289,69\$
Montant total des intérêts à déboursier	6981,88\$	3230,86\$
Montant total à déboursier	19 973,88\$	16 222,86\$

\$ par année¹², ce qui revient à 910 \$ par mois et un manque à gagner de plus de 150 \$ par mois.

Système de profit pour les banques

Alors que dans le reste du Canada, les prêts sont gérés par une société d'État, les prêts accordés aux étudiants et étudiantes du Québec sont garantis par l'État, mais octroyés par les banques. Autrement dit, les banques prêtent de l'argent et empochent les profits tout en n'ayant aucun risque à assumer quant au remboursement puisque c'est le gouvernement qui s'en porte garant... Ainsi, non seulement le gouvernement paye-t-il les intérêts durant toute la durée des études à temps plein de l'étudiant ou de l'étudiante, mais c'est également lui qui en assume le remboursement si celui-ci ou celle-ci, à la fin de ses études, en est incapable. Le gouvernement va même jusqu'à racheter le prêt si la banque le demande. En bref, la gestion privée des prêts représente une subvention directe aux banques, grugeant ainsi une partie non négligeable du budget de l'AFÉ, tel que le démontre le tableau 2¹³ :

Conclusion

En somme, l'AFÉ est un engrenage que l'on pourrait résumer ainsi : d'abord, il est difficile d'y accéder; une fois admis, on doit avoir atteint le montant maximum accordé en prêts avant de pouvoir prétendre à une bourse et, enfin, on doit rivaliser d'ingéniosité pour trouver le moyen de survivre avec de telles allocations. Bien entendu, c'est sans compter le nombre d'années que l'on passera ensuite à engraisser les banques en remboursant sa dette d'études et sa charge d'intérêts.

Pour conclure, rappelons-nous que le système de l'AFÉ fut créé, puis constamment défendu et amélioré par la lutte étudiante. Nous n'avons qu'à regarder la grève générale illimitée de 2005 au cours de laquelle la population étudiante s'opposa à une réforme qui devait (entre

autres) convertir 103 millions de dollars de bourses en prêts. Le tableau suivant encourage une interprétation selon laquelle cette réforme constituait une tentative du gouvernement de stopper l'augmentation graduelle de la proportion de bourses au sein de l'AFÉ. Heureusement, cette réforme put être partiellement contrée, de sorte que l'on put éviter une hausse critique de l'endettement étudiant, et ainsi réaffirmer que l'éducation est un droit, et non un privilège!

1 «Hausse des tarifs: le rapport Montmarquette déterré» Tommy Chouinard, La Presse, 17 février 2009

2 Comité mandaté d'étudier les lacunes de l'AFÉ par le Ministère de l'éducation du Québec

3 Voir les récentes recherches de Jacques Roy parues dans «Génération pognon, Trois cégepiens sur quatre travaillent tout en étudiant» par Isabelle Grégoire publié dans L'actualité du 15 septembre 2008

4 Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Le prix du savoir, L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada, 3e édition, 2007 p.143

5 <http://tools.canlearn.ca/cslgs-scps/cfn-cln/40/lrc-crp/lrc-crp.nindex.do?langcanlearn=fr>

6 Les principaux critères d'autonomie sont d'être marié-e, enceinte, aux études de deuxième cycle, ou d'avoir arrêté les études à temps plein durant 2 ans

7 Statistiques de l'AFÉ 2006-2007

8 Discours de Michelle Courchesne en commission parlementaire, 13 juin 2007

9 CADEUL, «Les prêts et bourses à l'université: une aide à la portée de qui?», mai 2007, Jean-Luc Ratel, p.52-53 et CCAFÉ, «Indexation des programmes d'aide financière aux études et autres modifications», juillet 2008, p.4

10 Calcul effectué avec Cansim sur E-stat en utilisant l'Indice des prix à la consommation, panier 2005, mensuel (2002=100), de janvier 1990 à mai 2008

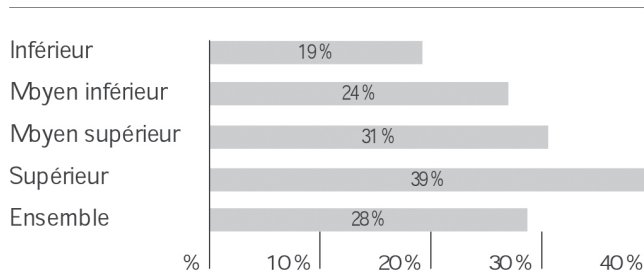
11 Issu du tableau «Évaluation des besoins pour les prêts d'études à temps plein», disponible sur le site des Ressources humaines et Développement des compétences Canada au http://www.rhdcc.gc.ca/fra/apprentissage/subventions_etudes/politiques/teb/sla.shtml

12 Statistique-Canada, Les seuils de faible revenu de 2007 et les mesures de faible revenu de 2006 à 2006-2007, Division de la statistique du revenu, p.19

13 Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport, Rapport de gestion 2007-2008, p.12

Figure 5

Taux de fréquentation universitaire (1994-1998) chez les 18-21 ans, selon le quartile de revenu familial après impôt



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, cité par Junor et Usher, 2002

TABLEAU 3

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES PRÊTS ET BOURSES DE 1990 À 2007

ANNÉES	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
PRÊTS	59.4%	66.4%	59.3%	50.4%	69.5%	61.2%	55.4%
BOURSES	40.6%	33.6%	40.7%	49.6%	30.5%	38.8%	44.6%

Éducation postsecondaire : privatisation en pièces détachées

par Philippe Hurteau
Institut de recherches et d'informations socio-économiques

Comme tout le monde sait, la privatisation de nos services publics va bon train. L'éducation postsecondaire ne faisant pas exception, il est intéressant de détailler comment s'opère le démantèlement de notre réseau universitaire. Le processus menant à la privatisation des universités révèle les mécanismes en marche dans les différents secteurs de l'État québécois; en éducation comme ailleurs, plusieurs micro-réformes constituent le cœur de la mise en vente de nos services publics.¹

Que l'on pense à l'augmentation des frais de scolarité, aux contrats de recherches et de publicité qui se multiplient, aux fonds privés de plus en plus utilisés comme palliatifs au sous-financement public ou encore aux partenariats public-privé (PPP) pour le développement des infrastructures; l'avancée du financement privé semble inexorable. C'est conjointement qu'il faut analyser ces différents mécanismes puisque, considérés de manière isolée les uns des autres, on n'arrive pas à déceler le projet politique qui sous-tend la privatisation du réseau universitaire. Ce projet politique, on le connaît bien. Qui dit privatisation des services publics dit également règne du néolibéralisme et de la conversion de « l'État-social » en « État-Inc ». Il reste maintenant à voir comment tout cela se met en branle dans un contexte général.

Augmentation des frais de scolarité

Ce dossier étant bien connu, il n'est donc pas utile de revenir longuement sur cet aspect. Tout de même, il convient de rappeler le type d'éducation qui est favorisé

par la tarification directe aux étudiants et étudiantes : une éducation élitiste et individualiste.

Élitiste d'abord, parce qu'en augmentant les frais de scolarité, on hausse les obstacles à l'entrée pour les plus démunis, alors que les universités sont principalement fréquentées par les fils et les filles provenant de familles aisées. L'augmentation de la tarification ne fait alors qu'empirer ce phénomène. En plus, la tarification enferme l'enseignement universitaire dans une perspective strictement individualiste. L'étudiant ou l'étudiante se voit contraint d'aborder son éducation comme un processus de mise en valeur de sa propre personne, toujours dans l'objectif d'améliorer ses chances d'employabilité et la rentabilité à long terme de son « investissement ». Plus l'investissement dans le produit qu'est devenu l'éducation est élevé, plus l'étudiant ou l'étudiante désirera le rentabiliser rapidement. En clair, cela se traduit par des parcours académiques raccourcis et directement orientés vers les besoins de l'industrie. Donc, exit les sciences sociales – et ce qu'il en reste est de moins en moins orienté vers la formation de l'esprit critique. Ce processus est bien enclenché; la part des cotisations étudiantes dans le financement global des universités ayant plus que doublé depuis la fin des années 1980 pour atteindre aujourd'hui 10 %. Bien évidemment, l'augmentation actuelle de 30 % des droits de scolarité, doublée à la hausse incessante des frais afférents, ne fera qu'empirer le transfert du coût de l'éducation universitaire sur les étudiants et étudiantes.

Contrats de recherche, publicité et fonds privés

La question des contrats de recherche,

des contrats de publicité ou de l'apport des fonds privés dans le financement des universités est abordée ici comme un tout. Ces trois composantes ont un impact similaire : augmenter la part des sources privées dans le financement du budget d'opération des universités. Comme pour les frais de scolarité, ces sources privées ont crû ces dernières années pour atteindre plus ou moins 21 % du budget d'opération des universités. Encore ici, on assiste à l'érosion du caractère public des institutions, puisque leur financement s'autonomise de l'État. Paradoxalement, cette « autonomie » nouvelle face à l'État vient limiter la capacité réelle des universités à prendre leurs décisions, celles-ci devant orienter davantage leur développement selon les besoins du marché pour plaire à leurs nouveaux bailleurs de fonds. La privatisation des sources de revenus des universités (par les contrats de recherche, de publicité, les fonds privés et la tarification) constitue en réalité une forme de privatisation lente et insidieuse. Lorsque ces sources privées constitueront la majorité du financement universitaire, la privatisation de l'enseignement supérieur sera achevée et nos universités n'auront de public que leur appellation officielle.

Partenariats public-privé

En plus de la privatisation des sources de financement, on assiste actuellement à la privatisation des lieux qui accueillent les universités (campus, pavillon, département, centre de recherche, etc.) par l'utilisation maintenant généralisée des PPP. On pense ici bien entendu au fameux Îlot Voyageur de l'UQAM, mais ce cas n'est pas isolé. L'UQTR, l'UQAR et l'UQO se sont toutes dotées, ou sont en train de le faire, de nouvelles infrastructures par le biais des PPP. Ces projets comportent

tous les mêmes travers : le partenaire public assume les risques financiers du projet tandis que le partenaire privé se voit garantir ses revenus et profits pour des périodes allant jusqu'à 25 ans. Plus important, le développement en PPP privatise directement l'espace universitaire en laissant la propriété des nouvelles infrastructures au privé. Par exemple, le nouveau campus de Lévis de l'UQAR sera propriété d'une entreprise privée jusqu'en 2032. Durant toute la durée de l'entente, l'université n'aura donc aucun droit de regard sur les activités connexes à l'enseignement se déroulant dans son propre campus.

Vers une américanisation des universités québécoises?

La pente glissante dans laquelle l'enseignement supérieur québécois s'est engagé mène tout droit à la réorientation de notre modèle universitaire vers celui des États-Unis – ce modèle qui se base sur l'élitisme le plus extrême, la perpétuation et la reproduction des privilèges et une vision de l'éducation dans laquelle le développement de l'esprit critique n'a aucune place. Les différents mécanismes qui concrétisent la privatisation des universités publiques doivent donc être compris pour ce qu'ils sont : les éléments distincts de la mise en place du néolibéralisme états-unien dans le domaine universitaire.

¹ Pour faire le tour du large phénomène qu'est la privatisation des universités, la lecture des trois plus récentes études de l'IRIS sur le sujet est conseillée : *Les PPP dans les universités québécoises, Financement des universités : vers une américanisation du modèle québécois?* et *Gratuité scolaire : trois scénarios d'application. Ces études sont toutes disponibles gratuitement sur le site de l'IRIS au www.iris-recherche.qc.ca*

Recherches financées par l'armée : nos universités au service de l'empire de guerre

par Alexandre Vidal
Étudiant en environnement à McGill

Avant même que nous entrions à l'université, il nous est enseigné que les recherches universitaires visent l'avancement de la science et profitent à la société. Il nous est dit que la neutralité et l'éthique sont des principes fondamentaux de l'univers académique. Pourtant, la recherche universitaire tend de plus en plus à servir les intérêts d'organisations privées, le ministère de l'Éducation s'étant déjà, en grande partie, désresponsabilisé de son financement.

millions, l'armée et les producteurs et productrices d'armements financent des recherches portant sur le développement d'armements et de propagande qui sert à mener des guerres illégitimes. Par exemple, les chercheur-e-s de l'Université Laval reçoivent chaque année plus de 1,5 million de dollars de l'armée canadienne pour des projets de recherche aux applications militaires.

Le champ est laissé complètement libre pour les professeur-e-s de génie qui développent des bombes : aucune université canadienne n'a jugé utile de se doter de politiques d'encadrement éthique

grandes universités québécoises, dont la quasi-totalité se déroule sans que le public en soit informé. De nombreux projets de recherche dans les universités canadiennes, financés par l'armée ou par les marchands de canon, ont contribué aux conflits en Irak, en Afghanistan, en Palestine et ailleurs. Par exemple, à McGill, le groupe de recherche en physique d'ondes de choc, du département de génie mécanique, effectue des recherches pour le compte de l'armée américaine. Celles-ci portent sur le développement de la technologie des explosifs thermobariques¹, qui est notamment utilisée pour tuer les gens réfugiés dans les grottes afghanes.

services sociaux pour investir davantage dans l'armement et envoyer davantage de jeunes gens combattre en Afghanistan. L'armée et les profiteurs-e-s de guerre y trouvent assurément leur compte.

Cette situation de militarisation de nos établissements d'enseignement doit (et peut !) être changée. Par le passé, des mobilisations étudiantes ont permis de faire annuler des contrats militaires. Pour en savoir plus ou pour prendre part au mouvement de résistance, contactez Opération Objection : www.AntiRecrutement.Info

« JE SUIS DÉSOLÉ DE BRISER VOS ILLUSIONS, MAIS DES HOMMES MEURENT, DES BÉBÉS SONT BRÛLÉS ET CETTE UNIVERSITÉ EN EST DIRECTEMENT RESPONSABLE. »

- Un militant étudiant contre la guerre du Vietnam

¹ « McGill professor linked to U.S. military », *The McGill Daily*, 15 janvier 2007

² Centre d'Études des Politiques Étrangères et de Sécurité : centre de recherche conjoint de l'UQAM et de Concordia

³ Groupe d'Étude et de Recherche sur la Sécurité Internationale : centre de recherche conjoint de l'Université de Montréal et de McGill

⁴ Institut québécois des Hautes Études Internationales, Université Laval

⁵ « Quand l'armée subventionne discrètement des universitaires », Jean-Claude Leclerc, *Le Devoir*, 28 février 2008

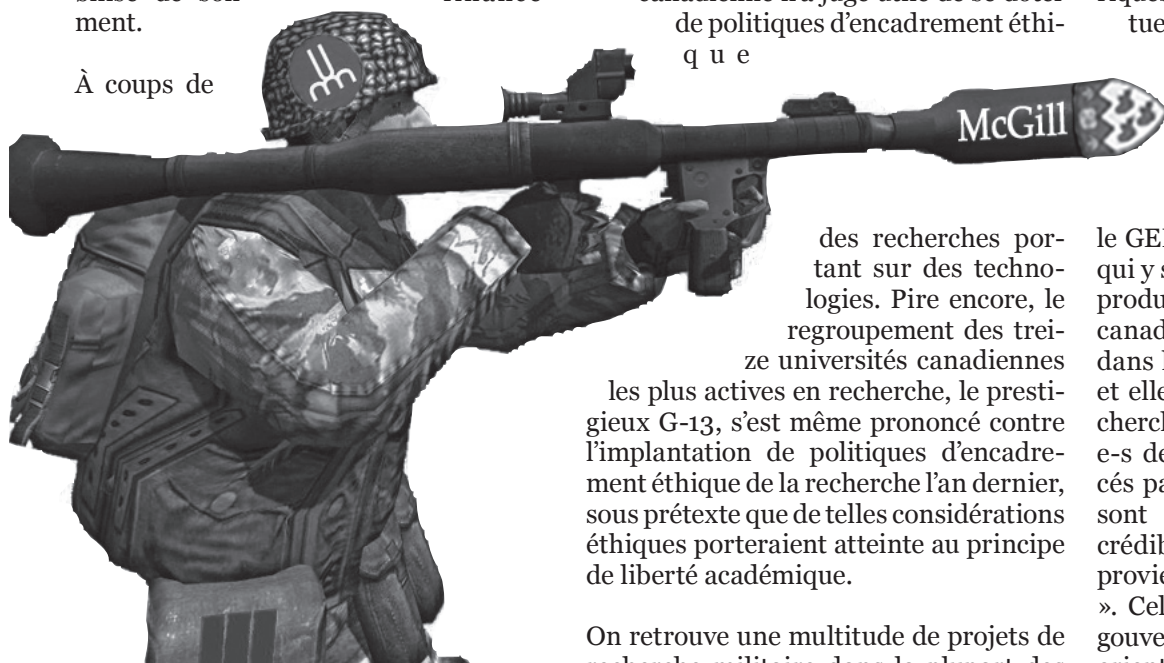
des recherches portant sur des technologies. Pire encore, le regroupement des treize universités canadiennes

les plus actives en recherche, le prestigieux G-13, s'est même prononcé contre l'implantation de politiques d'encadrement éthique de la recherche l'an dernier, sous prétexte que de telles considérations éthiques porteraient atteinte au principe de liberté académique.

On retrouve une multitude de projets de recherche militaire dans la plupart des

De surcroît, le Ministère de la Défense finance des centres de recherche en science politique :

au Québec on retrouve le CÉPES², le GERSI³ et le HEI⁴. Les professeur-e-s qui y sont affilié-e-s doivent globalement produire des analyses favorables à l'armée canadienne et les diffuser massivement dans les médias. Évidemment, lorsqu'ils et elles s'adressent aux journalistes, ces chercheur-e-s ne sont nullement teneurs de révéler qu'ils et elles sont financés par l'armée⁵. Ainsi, leurs recherches sont présentées comme des analyses crédibles et impartiales, puisqu'elles proviennent d'« experts indépendant-e-s ». Celles-ci sont ensuite utilisées par le gouvernement fédéral pour justifier son orientation politique : couper dans les



ACTIVITÉS

VENDREDI 6 MARS

au pavillon d'éducation
communautaire
1670 Desjardins,
de 13h à 16h

La Collective du 8 mars d'Hochelaga-Maisonneuve vous invite à une activité de sensibilisation à travers le jeu télévisé «Le Cercle» et à discuter de futures actions féministes.

Pour plus d'informations:
(514) 597-2311

VENDREDI 6 MARS

à la salle Gasgoasiet
de 20h à 2h am

Femmes en mouvement invite toutes les femmes francophones, anglophones et autochtones des MRC Bonaventure et Avignon à un gros party pour souligner le 100e anniversaire de la journée internationale des femmes.

Pour plus d'informations:
Isabelle Cyr, (418) 534-4345

SAMEDI 7 MARS

au vieux théâtre de Pierreville
à partir de 18h30

Sous le thème «Unies, mobilisées et certaines d'avancer!» la Collective des femmes de Nicolet et autres groupes de femmes, vous convient au spectacle des Moquettes Coquettes au coût de 10\$.

Pour plus d'informations:
(819) 293-5958

MARDI 10 MARS

à Montréal
de 12h45 à 16h

Visite guidée en autobus avec l'organisme L'Autre Montréal, pour en apprendre plus sur différents moments et endroits importants dans l'histoire des femmes à Montréal.

Coût 5\$, inscription obligatoire
Pour plus d'informations:
(514) 355-4529

21-22 MARS

toute la fin de semaine
au Collège Maisonneuve

Camps de formation féministe de l'ASSÉ. Il y aura des ateliers sur des thèmes aussi variés que l'histoire du féminisme, l'écoféminisme, le sexe biologique vs sexe social : une vision anthropologique, les femmes autochtones et la violence, la pornographie et plus encore!

Pour plus d'informations:
Visitez régulièrement le site de l'ASSÉ
www.asse-solidarite.qc.ca

Derrière le 8 mars les défis contemporains des femmes au Québec

par **Éliane Legault-Roy**
Étudiante en science politique à l'UQAM

Il n'est pas rare aujourd'hui que des gens fassent des gorges chaudes du féminisme ou pérorent sur sa soi-disant inutilité ou la prétendue égalité finalement atteinte. Certains discours vont même jusqu'à tout bonnement évoquer que l'inégalité hommes-femmes, au détriment des hommes, serait désormais le véritable drame des sociétés occidentales! À l'approche de la Journée mondiale des femmes, pourquoi ne pas en profiter pour faire un petit tour d'horizon de quelques mythes et vérités concernant le féminisme et la situation des femmes dans le Québec actuel?

Violence et violences sexuelles

Selon des statistiques mises en ligne par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, le CALACS francophone d'Ottawa, en 2002, 8 877 agressions sexuelles ont été rapportées à la police. Lors de ces agressions, 98 % des agresseurs étaient des hommes et 85 % des victimes étaient des femmes. On note aussi l'effarante statistique voulant que deux femmes sur trois aient déjà vécu une agression sexuelle¹. Il apparaît absurde de nier l'évidence : les femmes sont cinq fois plus victimes de violence sexuelle que les hommes! Du côté des actes violents en général, le Ministère de la Sécurité publique affirme qu'en 2002, sur les 16 525 cas de violence contre la personne, dans 13 977 ou 85 % de ces cas les victimes étaient des femmes². Comment parler d'égalité hommes-femmes dans ce contexte?

Inégalités économiques

La loi sur l'équité salariale est en vigueur au Québec depuis 1996, pourtant « seulement 47 % des entreprises visées ont fait l'exercice d'équité salariale, c'est-à-dire examiner les emplois à prédominance féminine qui ont historiquement

été sous-payés »³. Ces emplois sont moins bien rémunérés, car, il n'y a pas si longtemps il était convenu de considérer que la femme n'avait pas à faire vivre la famille, rôle qui revenait au père. Cependant, de nos jours, 67,9 % des familles monoparentales sont menées par des mères qui travaillent et doivent pourvoir aux besoins de leur famille, dans un contexte où les femmes gagnent en moyenne 72 % du salaire annuel des hommes. Cette situation est encore plus déplorable du côté des femmes immigrantes qui gagnent 26 % de moins que les femmes d'origine québécoise⁴.

Le masculinisme

Lancé au Québec dans les années 1980, le mouvement prend son envol avec la tragédie de la Polytechnique, construisant son discours autour du mal-être des hommes, prétendument causé par les femmes et plus précisément les féministes. Comme le souligne le politologue Francis Dupuis-Déri, les masculinistes se posent en victimes dans un univers qu'ils dominent pourtant encore⁵. Leurs doléances sont diverses, allant des « droits des pères » aux difficultés des garçons à l'école en passant par la représentation négative des hommes dans les médias et leur taux de suicide élevé. « C'est un mouvement social qui récupère l'analyse des féministes pour en renverser le sens, explique Mélissa Blais. C'est ainsi que la notion de matriarcat⁶ remplace la notion de patriarcat et que les hommes sont vus comme des victimes des femmes qui domineraient la société. Or, ce discours nuit profondément à la poursuite de l'égalité entre les sexes »⁷.

Les problèmes et enjeux auxquels les féministes du Québec doivent faire face sont certes beaucoup plus nombreux que ce qui est présenté ici. Rappelons-nous le tollé soulevé l'an dernier par le projet de loi conservateur C-484 « sur

les enfants non-encore nés victimes d'actes criminels » qui était une tentative à peine camouflée de reconnaître des droits au fœtus, un pas de trop vers un retour à la criminalisation de l'avortement. Notons aussi les grandes questions de société telles que la prostitution et l'hypersexualisation des jeunes filles, sans oublier les problèmes plus latents, mais non moins insidieux, de l'hétéro-normativité, des questions entourant la reproduction, l'éducation des enfants et le travail domestique, etc. Il apparaît dès lors impossible de ne pas constater qu'il reste beaucoup de chemin à faire... Donc bon 8 mars à toutes et continuons d'être vigilantes et combatives!

1 Qu'est-ce que l'agression à caractère sexuelle, <http://www.calacs.ca/definitions.php>

2 ASSÉ. Situation des femmes au Canada, <http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article941&lang=fr>

3 PELCHAT, Christiane. <http://www.csf.gouv.qc.ca>

4 ASSÉ. Situation des femmes au Canada, <http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article941&lang=fr>

5 BOURDON, Marie-Claude. Masculinisme : l'antiféminisme démasqué, Journal L'UQAM, vol. XXXV, no 8 (8 décembre 2008)

6 Le mythe du matriarcat québécois sévit principalement à travers l'image de la mère de famille dominante, voire castrante, présente dans l'imaginaire québécois. Certains ethnologues et anthropologues ont affirmé que le matriarcat n'a jamais existé nulle part, il n'a en tout cas jamais existé au Québec.

7 idem



La CLES pour l'abolition de la prostitution

par **Élise Ross-Nadié**
Women's Studies, Concordia

Prostitution ou travail du sexe? Le débat entourant la définition du phénomène et les stratégies à adopter en matière de prostitution divisent les féministes de tous les horizons. Est-ce un travail? Un droit? Une exploitation? Le conflit se manifeste de toutes sortes de façons : dans les campus universitaires, dans les médias de masse et alternatifs. Les acteurs des mouvements sociaux et politiques québécois prennent position. La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) est un de ces groupes. Il fait figure de référence pour le mouvement abolitionniste québécois.

Le mouvement abolitionniste au Québec: Au Québec, le mouvement abolitionniste s'articule et se positionne sur l'échiquier politique. Il propose divers arguments et divers modes d'actions avec comme objectif l'abolition de la prostitution. C'est le cas de la CLES. Créée en mai 2005, la CLES est un regroupement d'organisations et d'individus qui présente des propositions féministes pour abolir la prostitution. La CLES s'oppose à la criminalisation des personnes prostituées, et propose des alternatives à la libéralisation de la prostitution.

L'exploitation sexuelle: un fléau à enrayer: Faisant partie du continuum

de la violence envers les femmes, le système de prostitution transnational est avant tout l'organisation lucrative de l'exploitation sexuelle d'autrui. Il doit être mis à bas. L'industrie du sexe connaît une expansion fulgurante, avec la mondialisation des marchés et les développements ultrarapides des technologies de communication. Elle propose un modèle de sexualité hautement patriarcal, fondé sur l'exploitation et la domination en fonction du genre, de la classe, mais aussi de l'identité-orientation sexuelle, de la race, de l'âge et des handicaps. La traite des êtres humains, principalement des femmes et des enfants, alimente cette industrie.

La légalisation : La solution?

Avec comme porte-étendard la défense des droits et l'amélioration des conditions de travail des travailleurs et travailleuses du sexe, certains États ont légalisé la prostitution, le proxénétisme et l'achat de services sexuels. Différents modèles ont été mis sur pied, mais tous ont favorisé le recrutement de millions de femmes et d'enfants pour alimenter l'industrie du sexe nouvellement florissante, en plus de créer des classes de personnes prostituées (légal, illégal). La légalisation n'est alors pas la solution.

Les propositions féministes de la CLES

La CLES propose une stratégie pour fai-

re face à la prostitution :

- Le développement d'un système d'éducation et de prévention visant à présenter la réalité de la prostitution telle qu'elle est. Ce système aborderait les causes et les conséquences du phénomène, dans le but de promouvoir des relations respectueuses et égalitaires.
- La mise sur pied de services spécifiques aux personnes prostituées allant plus loin que la simple réduction des méfaits, en s'attaquant aux causes et aux conséquences de la prostitution.
- Le renforcement des mesures législatives visant à l'élimination du proxénétisme.
- La responsabilisation et la pénalisation des clients de personnes prostituées.

La CLES est un des groupes féministes québécois qui a « osé » prendre position, militer pour la perspective abolitionniste et proposer des stratégies. La préoccupation centrale du regroupement reste la défense des droits des personnes prostituées. Soyons féministes, abolitionnistes. Prenons position.

1 Le mouvement féministe abolitionniste international s'est fortement mobilisé lors de la coupe du monde football qui s'est tenue en Allemagne en 2006. On prévoyait l'entrée dans le pays de 40 000 prostituées pour répondre aux besoins des milliers de supporters. (Coalition against trafficking in women, 2006)

Les aidantes naturelles: une réalité trop peu connue

par Valérie Plasse

Qu'est-ce qu'une aidante naturelle? Toute personne qui prodigue des soins de façon non rémunérée à une personne qui, à cause de limites physiques ou intellectuelles, ne peut être autonome dans ses activités de la vie quotidienne. La forme féminine est ici employée de façon volontaire et le sera tout au long du texte, 84,5% de ces soins étant prodigués par des femmes. Mais quels sont les sacrifices que les aidantes naturelles doivent faire afin de permettre à leur proche de vivre dans la dignité et de quelle façon la privatisation des services sociaux ajoute à leur fardeau?

Il sera d'abord question dans ce texte des aspects financiers entourant cette question, ou de «comment l'État réussit à économiser sous prétexte de réinvestir dans les services à domicile». Par la suite, il sera question des dimensions sociales entourant cette problématique. Et finalement, des pistes de solution seront suggérées afin de voir quelles mesures simples notre gouvernement pourrait prendre afin d'alléger le fardeau de ces femmes qui font tant économiser à l'État.

Portrait peu reluisant

Les coûts pour le maintien d'une personne en CHSLD sont énormes. En effet, «Pour une personne qui est dans un CHSLD, le coût est d'environ 55 000 \$ par année(...)»¹ Nous pourrions penser que lorsqu'une aidante naturelle permet à une proche de demeurer à domicile, le gouvernement pourrait lui verser une aide correspondant au moins à la moitié de ce montant. Or, la réalité est toute autre. D'abord, le gouvernement provincial offre un remboursement d'impôt de 30%² des frais engagés pour l'embauche

de personnel venant donner un répit à ces femmes jusqu'à concurrence de 1560\$ par année³. Cette mesure peut sembler très positive. Cependant, elle couvre seulement l'embauche de professionnelles; une personne qui voudrait embaucher une voisine afin de s'accorder du répit ne serait donc pas remboursée.

Des mesures insuffisantes

Lors de son dernier budget, le gouvernement Charest allouait 280 millions pour les soins à domicile. Cette mesure peut sembler être un investissement substantiel de la part du gouvernement. Or, quand nous y regardons de plus près, nous nous rendons vite compte que parmi l'argent alloué par le gouvernement, 80 millions iront aux soins post-opératoires, visant à faire quitter l'hôpital le plus rapidement possible.

Par conséquent, au lieu d'alléger le fardeau des aidantes naturelles, celui-ci n'ira qu'en augmentant. En comparant les chiffres cités, il est évident que nous sommes donc encore loin d'atteindre la moitié des sommes accordées aux CHSLD, pour le maintien à domicile. Pourtant, le gouvernement ne cesse de mettre cette pratique de l'avant, et vu les économies qu'il réalise, nous pouvons comprendre pourquoi.

Des conditions éprouvantes

Si la question des conditions économiques des aidantes naturelles est importante, il ne faut pas oublier l'aspect social du problème. La plupart des aidantes naturelles souffrent d'isolement social et d'épuisement. Selon l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux⁴, le fait d'héberger un proche ayant des troubles de santé cause souvent une détérioration de l'état de santé de l'aidante. D'ailleurs, il y a plusieurs cas recensés de person-



DIMANCHE 8 MARS

Carré Cabot (Ste-Catherine et Atwater)
départ à 12h

À chaque année, nous marchons à travers les rues de Montréal, pour notre droit de déterminer notre futur sur nos propres bases et exiger la justice pour toutes et tous. Nous prenons les rues pour célébrer et pour affirmer notre solidarité avec les luttes quotidiennes de toutes les femmes, communautés et peuples opprimé-e-s.

Joignez vous à nous!

Les enfants et les hommes sont les bienvenu-e-s

Pour plus d'informations:

<http://www.comite8mars.blogspot.com/> OU comite8mars@gmail.com

nes ayant vu leur couple éclater suite à leur nouveau rôle d'aidantes naturelles, selon le réseau des aidantes.⁵

Les CLSC offrent bien un peu de support; un maximum de huit heures de soins par semaine, à raison de deux périodes de quatre heures, afin de permettre à ces femmes de se reposer. À cela s'ajoutent les possibles visites d'une infirmière lorsqu'un besoin de soins spéciaux se présente, comme par exemple si un pansement doit être refait ou lorsque l'injection de certains médicaments est nécessaire.

L'aidante doit donc assumer les soins 24/24 heures et 7/7 jours presque seule, et si elle désire un répit, elle doit en assumer les coûts: environ 14\$ de l'heure pour une préposée aux bénéficiaires sans expérience. Il devient donc vraiment dispendieux de penser prendre une fin de semaine de repos! Et compte tenu l'importance de ces coûts, ce sont encore les plus démunies qui souffrent le plus d'épuisement et d'isolement puisqu'elles ne peuvent se permettre de prendre un répit plus que nécessaire.

Des solutions à apporter

Malgré tous ces constats plus que désolants, il existe des pistes de solution permettant d'alléger le fardeau des aidantes. D'abord, il faudrait commencer par cesser de culpabiliser les femmes qui ne se sentent pas capables d'assumer le rôle d'aidantes naturelles. Prendre soin des gens qui souffrent d'une perte d'autonomie ne devrait pas être une responsabilité qui relève de la sphère privée. Car il y a ainsi un danger à revendiquer purement et simplement de meilleures conditions de vie pour les aidantes naturelles: celui de cautionner indirectement le désengagement de l'État en matière de soins de santé, ici pour personnes en perte d'autonomie. Car ce qui est également en jeu ici, c'est la privatisation des programmes sociaux, les CHSLD n'étant pas à l'abri de cette logique prédatrice. Sans compter que cette déresponsabilisation du gouvernement se fait sur le dos des femmes.

Cependant, pour celles qui veulent CHOISIR cette option, il faut aussi que l'État prenne tout de même ses responsabilités. Des mesures doivent être mises en place pour que les femmes ne soient pas les victimes de leurs générosités. Par exemple au lieu de donner un crédit d'impôt de 30% pour l'embauche de professionnelles, le ministère de la

santé pourrait augmenter les heures de soins par semaine disponibles, ou encore il pourrait accorder le remboursement total d'un certain nombre d'heures de soins par semaine. Il serait aussi possible d'ouvrir des lits en CHSLD pour offrir des fins de semaine de repos aux aidantes naturelles.

Par ailleurs, il serait bien d'envisager un dédommagement pour les nombreuses aidantes qui doivent réduire leurs heures de travail ou laisser leur emploi pour se consacrer à la prise en charge de leur proche, ce qui est en soi un travail à temps plein. De cette façon, la conciliation travail/famille pourrait se faire de façon harmonieuse. Il serait aussi important d'envisager la possibilité de mettre sur pied un service de soutien psychologique afin d'offrir un support aux aidantes qui vivent la situation difficile de vivre avec un ou une proche en perte d'autonomie. Il y a donc plusieurs mesures qui pourraient être prises afin de rendre moins difficile la situation des aidantes naturelles. Enfin, n'oublions surtout pas d'encourager également les hommes à prendre leurs responsabilités face aux soins de leurs proches en perte d'autonomie. C'est une situation qui concerne tout le monde! Mais bien entendu, cette ambition se heurtera à la logique de la division sexuelle du travail qui assigne socialement la femme à ce type de fonction.

Les aidantes naturelles font d'énormes sacrifices afin de permettre à leurs proches de demeurer à domicile. Cette situation est rendue encore plus difficile par le peu d'aide financière qui leur est apportée, et par le peu de services offerts. Il existe plusieurs pistes de solution mise de l'avant par plusieurs groupes d'aidantes naturelles, cependant jusqu'à maintenant le gouvernement a fait la sourde oreille aux demandes plus que légitimes de ces groupes.

1 Dr. P. Couillard cité par Mathieu Boivin: <http://www.canoe.com/archives/sante/2005/11/20051109-091500.html>

2 Gouvernement du Québec: http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=10110

3 Ibid.

4 http://www.rrsss16.gouv.qc.ca/Menu_Gauche/4-Publications/3-Monographies_Orientations_Rapports/Prevention_et_promotion_de_la_sante/dsp_pub_ProjRegSoutAid%20AnalyseStrategique.pdf p.23

5 <http://www.reseaudesaidants.org/revendications.html>



A propos de la redistribution de la richesse toujours les mêmes qui perdent!

par **Éliane Legault-Roy**
Étudiante en science politique à l'UQAM

Le 27 janvier dernier, le ministre fédéral des Finances, James Flaherty, déposait son budget 2009 intitulé *Le plan d'action économique du Canada*. Dans un contexte de crise économique mondiale, dont les revers ont déjà commencé à se faire sentir, ce budget suscite beaucoup d'incrédulité, tant au sein des partis bourgeois que chez les syndicats, les groupes de femmes, de travailleurs et travailleuses et autres. Tour d'horizon des principales critiques adressées à l'endroit de ce budget qui aura beaucoup déçu.

Des critiques virulentes provenant des mouvements sociaux

D'abord, de façon surprenante, le budget s'attaque directement à l'égalité hommes-femmes en retirant aux femmes

travaillant dans la fonction publique le droit de se tourner vers les tribunaux pour exiger un salaire égal à celui d'un homme pour un même travail. Ce recul est décrié tant par le Syndicat de la fonction publique fédérale que par la Fédération des femmes du Québec.

Toujours du côté des travailleurs et des travailleuses, si on applaudit le prolongement des prestations d'assurance-emploi, on continue de déplorer que les deux premières semaines soient aux frais des chômeurs et des chômeuses. Comme le souligne Jean-Pascal Beaupré de La Presse, « Le gouvernement fédéral pourrait évidemment augmenter les cotisations pour financer cette mesure [l'abolition des deux semaines d'attente] qui coûterait 600 millions. Comme il a déjà pigé allègrement dans la caisse de l'assurance-emploi ces dernières années pour rembourser la dette, il serait de bon ton de retourner l'ascenseur et de tolérer une hausse supplémentaire du déficit. »

Quant aux baisses d'impôts, elles coûteront à l'État plus de 5,5 milliards de dollars, et permettront d'offrir en moyenne entre 500 \$ et 1500 \$ de remise sur les impôts sur un an, ce qui est bien peu. De plus, comme le souligne M. Kamel Béji, professeur de relations industrielles à l'Université Laval, « le budget Flaherty est inégalitaire en accordant des réductions fiscales à l'ensemble des contribuables plutôt qu'aux plus démunis ».

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), quant à lui, reproche au budget son manque de souplesse au plan de l'investissement dans les logements sociaux. Pour ce qui est des transports en commun, le porte-parole de la campagne Transport et Développement durable

des principaux groupes écologistes de la province, Daniel Bouchard, souligne que « [ils] ont été « complètement évacués » et ce, malgré le consensus national sur la nécessité de les améliorer ».

Un déficit au bénéfice des banques

Autre aspect du budget qui surprend : le gouvernement fédéral propose une aide bien minimale au commun des mortels mais il n'a pas semblé éprouver trop de difficultés à trouver les 200 milliards \$ du Cadre de financement exceptionnel dont il a fait cadeau – presque en catimini – aux institutions financières canadiennes. La raison? Il a emprunté aux banques, pour financer un plan visant à les aider! « C'est un processus circulaire. Les banques sont à la fois les bénéficiaires du renflouage et les créanciers de l'État. Dans un sens, le gouvernement fédéral finance son propre endettement », explique Michel Chossudovsky, professeur d'économie à l'Université d'Ottawa.

Il est aussi important de noter que le déficit budgétaire annoncé n'est d'aucune façon de type keynésien. En effet, il ne vise pas à stimuler la demande de biens de consommation et ainsi il ne contribue pas à la relance ni au maintien de l'emploi. Il vise uniquement à aider les banques. Comme le souligne Michel Chossudovsky : « Alors que le plan de sauvetage des banques constitue une composante des dépenses publiques, il ne servira pas à relancer l'économie. Le plan de sauvetage est un « cadeau » auprès des banques. » Le gouvernement renflouera ces 200 milliards de dollars en augmentant le montant de la dette et en coupant dans les services sociaux et les transferts aux provinces.

Pourtant, comme l'explique le prix Nobel d'économie Paul Krugman, dans son livre *L'Amérique que nous voulons*, « les États-Unis de Franklin Delano Roosevelt

se sont relevés de la Grande Dépression des années 1930 avec des programmes sociaux et de l'argent pour les infrastructures, mais également [grâce à] une meilleure répartition de la richesse entre les différentes classes de la société. Et quel a été l'instrument privilégié pour assurer cette redistribution? La réponse tient « presque en un seul mot : l'impôt. », nous dit Krugman.

Il est donc pour le moins discutable que le gouvernement Harper préfère, en des temps aussi incertains, s'endetter pour aider les riches et, dans un élan électoraliste, diminuer les impôts de tous et toutes. Alors qu'artistes, institutions scolaires, services de santé et services sociaux réclament avec raison et depuis longtemps du financement qui ne vient jamais, Harper et Flaherty acceptent de déroger au dogme du déficit zéro pour venir en aide aux banques! La leçon à tirer de tout cela est qu'il ne faut jamais croire le gouvernement lorsqu'il dit ne pas avoir d'argent... C'est tout simplement qu'il ne juge pas le requérant suffisamment important pour s'endetter pour lui.

- 1 AFPC. Le budget fédéral laisse tomber les femmes, les travailleurs et les travailleuses, communiqué de presse, 28 janvier 2009
- 2 GABOURY, Paul. Harper recule sur l'équité salariale, *Le Droit*, 30 janvier 2009
- 3 BEAUPRÉ, Jean-Pascal. Les victimes, *La Presse*, 7 février 2009
- 4 LÉGARÉ, Jean-Frédéric. Baisses d'impôts : un outil efficace de relance économique ?, *Le Soleil*, 28 janvier 2009
- 5 BEAUCHEMIN Malorie. Deux milliards pour le logement social, *La Presse*, 28 janvier 2009
- 6 BRISSON, Bruno. Transports en commun évacués du budget : grosse déception, *La Presse*, 28 janvier 2009
- 7 CHOSSUDOVSKY, Michel. 200 milliards aux banques!, *L'aut'journal*, 28 janvier 2009
- 8 Idem.
- 9 BUBUC, Pierre. Le budget Flaherty Desmarais, *L'aut'journal*, 30 janvier 2009



FUCK LES CHÔMEURS!



Pour arrêter la roue de tourner...

Par **Hugo Desgagné**
de la **Coalition contre la Précarité**

La précarité existe et nous concerne toutes et tous de près ou de loin, que nous soyons sur le marché du travail, au chômage, sur l'aide sociale, aux études, à la retraite ou dans la rue. Non seulement cette précarité existe-t-elle, mais la situation économique actuelle laisse présager que le pire est encore à venir. Près de 213 000 emplois ont disparus au Canada depuis le mois d'octobre 2008. Seulement au mois de janvier 2009, ce sont 26 000 emplois, principalement des emplois à temps partiel, qui ont été engloutis par la crise qui sévit actuellement.

Et qu'est-ce que nous proposons les gouvernements?

À Ottawa, le très conservateur gouvernement Harper déposait à la fin janvier un budget destiné à venir en aide aux travailleurs et aux travailleuses touchés directement par la crise. Dans les faits, le budget déposé par le gouvernement fédéral ne vient nullement en aide à ceux et celles qui en ont réellement besoin. Le ministre Flaherty, appuyé par les libéraux, propose une série de crédits et d'incitatifs à la rénovation, ainsi qu'un réaménagement de la fiscalité. Le tout, afin d'opérer une fois de plus des réductions d'impôts qui ne bénéficieront en

définitive qu'à très peu de gens à faible revenu.

En ce qui concerne les travailleurs et les travailleuses, le gouvernement fédéral se limite principalement à un prolongement de cinq semaines des prestations d'assurance-chômage pour une période de deux ans, tout en s'assurant que le régime canadien continuera d'exclure près de 60% des chômeurs et des chômeuses du bénéfice des prestations. Les banques à chartes canadiennes, elles, auront bénéficiées d'une aide totalisant près de 125 milliards de dollars de la part du gouvernement fédéral. Les travailleurs, les travailleuses et les sans-emploi doivent toutefois se contenter de quelques mesures sans réels impacts, alors que ce sont eux et elles qui souffriront le plus des conséquences de la crise capitaliste.

Au Québec, l'énoncé économique déposé à la mi-janvier par Monique Jérôme-Forget ne va guère plus loin. Elle ne prévoit nulle part la mise en place de mesures pour venir en aide aux individus à statut précaire, si ce n'est qu'une minuscule augmentation du salaire minimum le faisant passer de 8,50\$ à 9,00\$ de l'heure. Nul besoin de démontrer la désuétude d'une telle mesure, lorsque l'on sait que même si l'on travaille 40 heures par semaine à ce taux horaire, l'on arrive à peine à subvenir à ses besoins. Il y a fort à parier que le budget que la minis-

tre déposera normalement au mois de mars, n'offrira guère plus pour les individus vivant dans la précarité.

Que faire pour agir contre la précarité?

Dans un tel contexte, la précarisation de l'emploi et des conditions de vie ne vont que s'accroître et les inégalités entre les plus pauvres et les plus riches de notre société ne vont que continuer de croître. Nous assistons à une réelle transformation des rapports non seulement entre employé-e-s et employeurs, mais plus encore entre les membres de la société et l'État. Une transformation qui, si nous ne travaillons pas à la dénoncer et à y opposer une résistance ferme et consolidée, aura des impacts irréversibles tant pour les travailleurs et les travailleuses que pour les sans-emploi. Les travailleuses et les travailleurs d'aujourd'hui étant les sans-emploi de demain.

Notre travail, en tant qu'organisation de défense des droits, doit s'orienter vers une dénonciation de cette précarisation à travers une multitude d'actions et d'outils. Notre premier objectif doit être celui d'exposer notre discours et notre analyse face à cette précarisation qui nous affecte tous et toutes. Il est nécessaire de démontrer l'interdépendance de nos luttes pour ainsi offrir une force de résistance plus solide face aux intérêts

capitalistes présents dans tous les domaines de la société.

- Dans une société où le profit et l'individualisme prédominent;*
Dans une société où la précarité et les inégalités socio-économiques s'accroissent;
Dans une société où l'éducation est un privilège;
Dans une société où travailler ne suffit plus à sortir de la pauvreté;
Dans une société où la richesse abonde;

Nous nous unissons afin de briser le cercle de la précarité et exigeons une juste redistribution des richesses, afin d'assurer le droit à un revenu décent et inconditionnel pour toutes et tous!

Les membres de la Coalition contre la Précarité

- Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain (ADDS-MM)
Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)
Comité chômage de l'Est de Montréal (CCEM)
Mouvement Action-Chômage de Montréal (MAC de Mtl)
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
Organisation populaire des Droits Sociaux de la région de Montréal (OPDS-RM)
Projet Genèse

Le blocus de Gaza se poursuit... Que faire?

par Robert Bibeau
de Coalition pour la Justice en Palestine¹

L'attaque israélienne de décembre 2008

L'agression de l'armée israélienne contre la population palestinienne de GAZA, petite enclave encerclée de 362 km², amorcée en 2006 par un blocus et accentuée le 27 décembre 2008 par une attaque militaire par air, par terre et par mer, aurait-elle pu être évitée?

Le gouvernement israélien prétend que oui. Il aurait suffi qu'en 2006 la population de Gaza ne vote pas démocratiquement pour le Hamas, organisation politique réputée intègre qui assurait les services publics et l'assistance sociale et préconisait la résistance à l'enfermement plutôt que la capitulation à l'occupation (61 années d'occupation israélienne sur la Palestine, de 1948 à 2009). Vous devez savoir que Gaza est entourée de murs, de fils de fer barbelés, de chemins de ronde réservés aux israéliens, de miradors, de caméras de détection et de mitrailleuses qui tirent sur tout individu qui s'aventure dans ce no man's land qui encercle Gaza. Gaza, ce bague à ciel ouvert où vivent 1,5 million de Palestiniens et de Palestiniennes (zone la plus densément peuplée sur terre), sans possibilité de fuir les bombardements israéliens.

Israël et le Hamas, parti politique de la résistance, avaient signé une trêve de six mois en juin 2008. Cette trêve stipulait que l'armée israélienne cesserait ses assassinats contre le peuple palestinien et mettrait fin au blocus qui affame la population de Gaza depuis 18 mois, un crime contre l'humanité dénoncé par l'ONU. En contrepartie, le Hamas cesserait ses tirs de roquettes en riposte aux agressions et au blocus meurtrier.

La trêve, respectée par le Hamas, ne le fut pas par Israël qui ne leva jamais le blocus. De plus, à quinze reprises entre le 19 juin et le 4 novembre 2008, l'armée israélienne commit des assassinats ciblés et tua une centaine de Palestiniens et de Palestiniennes. Finalement, le 4 novembre 2008, l'armée israélienne assassina sans provocation palestinienne préalable quatre militants du Hamas dans la bande de Gaza. Le 5 novembre, le Hamas, constatant que le blocus n'était toujours pas levé et que les assassinats se poursuivaient sans relâche, reprit ses tirs de roquettes contre Israël. Le 27 décembre, l'armée israélienne, sous prétexte que le Hamas n'avait pas respecté la

trêve, lança l'offensive « Plomb durci », qu'elle préparait depuis six mois, contre la population civile de Gaza, qui ne pouvait fuir les bombardements à l'uranium appauvri, au phosphore blanc, aux bombes à fragmentation et au métal lourd (DIME). Au total, 2500 raids aériens (avions F 16, hélicoptères Apache), ont déversé environ mille tonnes d'explosifs sur l'enclave de Gaza², une centaine de tanks et 40 000 soldats d'élites engagés contre une population civile et quelques résistants courageux et résistantes courageuses armé-e-s de kalachnikovs³.

En 22 jours de terreur, 21 000 édifices furent détruits – dont aucune infrastructure militaire puisqu'il n'y en a pas à Gaza –, plus de 1360 Palestiniens et Palestiniennes tué-e-s (60 % de femmes et d'enfants), 5500 furent blessé-e-s dont plusieurs mutilé-e-s et amputé-e-s, et des mines anti-personnel laissées par Israël continuent de tuer chaque jour, tout comme les bombes à sous munition et les bombes au phosphore blanc. On estime aujourd'hui que 100 000 personnes à Gaza vivent toujours dans des tentes de fortune. Les témoignages d'horreur se succèdent sans répit⁴. De multiples organisations internationales ont intenté des poursuites contre les dirigeants israéliens pour crime de guerre et pour génocide⁵. L'Université Al-Quds a été bombardée, 91 mosquées et églises chrétiennes endommagées, 67 écoles détruites, dont celles de l'ONU dont Israël possédait les coordonnées GPS, aux dires du représentant de l'UNRWA, M. Christopher Gunness, sans compter les hôpitaux bombardés et les ambulanciers massacrés. N'oublions pas les bureaux des médias détruits et les journalistes tué-e-s malgré leur nombre restreint, puisque l'attaque a été déclenchée au moment où la plupart des journalistes étrangers et étrangères étaient sorti-e-s pour le congé de Noël, ayant l'autorisation de quitter le bague de Gaza. Ils et elles n'ont pu revenir qu'à la fin du carnage pour constater les dégâts.

Le gouvernement canadien et le peuple canadien

Le gouvernement canadien de Stephen Harper a approuvé ce carnage d'une population civile désarmée, incapable de fuir, se terrant, apeurée, dans des sous-sols insalubres, sous prétexte qu'Israël et son armée, la cinquième en puissance

de feu au monde (150 ogives nucléaires), a le droit de se défendre contre la population palestinienne dénudée. La « communauté internationale » a protesté mollement; seuls le Venezuela, la Bolivie et la Turquie ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël.⁶

Certains et certaines croient que le nouveau président américain, Barak Obama, pourrait retirer l'appui inconditionnel que l'Amérique accorde à Israël depuis 1967. Voici ce qu'une porte parole du gouvernement israélien pense de cette éventualité :

« Une porte-parole du gouvernement israélien, Tzipora Menache, a affirmé qu'elle n'était absolument pas inquiète au sujet des conséquences négatives que

l'assaut contre Gaza aurait pu produire sur la manière dont l'administration Obama aurait risqué de voir Israël désormais. Elle a déclaré : « Oh, vous savez très bien, et ces stupides d'Américains le savent autant que vous, que nous contrôlons leur gouvernement, et

peu importe la personne qui siège à la Maison Blanche. Vous savez, je le sais aucun président américain n'est en position de nous défier, même si nous commentions l'impensable. Que peuvent-ils (les Américains) nous faire ? Nous contrôlons le Congrès, nous contrôlons les médias, nous contrôlons le show biz ; bref, absolument tout est sous notre contrôle, en Amérique. En Amérique, vous pouvez critiquer Dieu ; mais vous ne pouvez pas critiquer Israël ! »⁷

Si ces propos laissent présager l'existence d'un lobby sioniste influençant la politique américaine, il faut rester vigilant pour ne pas sombrer dans une paranoïa pouvant donner souffle à des passions antisémites archaïques! Par contre, il faut reconnaître l'existence d'un lobby pro-israélien très puissant aux États-Unis, et dont les intérêts coïncident avec les ambitions géopolitiques états-unien-nes dans la région. Il est donc fort questionnable, dans ce contexte, qu'Obama prenne un virage inverse de celui de ses prédécesseurs.

Que faire alors ?

Comme la population de dizaines de pays à travers le monde, comme des millions de manifestants et de manifestantes, la population du Québec et du Canada s'est largement mobilisée pendant

ces 22 jours de cauchemars palestiniens, et des manifestations importantes ont été tenues très régulièrement dans une vingtaine de villes canadiennes, dont Montréal et Québec. Que pouvons-nous faire maintenant pour soutenir la population palestinienne qui subit encore aujourd'hui non seulement le manque de soins médicaux et d'aliments mais aussi la reprise sporadique des bombardements, des assassinats ciblés et un blocus mortel (divers bateaux de secours sont arraisonnés illégalement au large de Gaza par Israël) ?

Compte tenu du non respect par Israël entre 1948 et 2009 d'une centaine de résolutions de l'ONU qui condamnaient ses actes; compte tenu que cet État pratique l'apartheid à l'encontre de sa population non juive (musulmane et chrétienne) – à titre d'exemple le million de palestiniens et de palestiniennes qui habitent Israël n'ont pu voter pour le parti politique de leur choix lors des législatives terminées, puisque les partis non juifs ont été interdits (et voilà pour le mythe de la grande démocratie); compte tenu que cet État terroriste a commis, encore une fois, de nombreux crimes de guerre⁸ et utilisé des armes de destruction massive prohibées en zone urbaine densément peuplée; de nombreuses universités, syndicats et ONG à travers le monde ont amorcé une campagne de boycott semblable à celle qui a grandement nuit à l'apartheid sud-africain dans les années quatre-vingts et a contribué à son écrasement.

La coalition pour la justice en Palestine vous invite à joindre ses rangs et à participer au boycott, aux sanctions et aux désinvestissements contre Israël. Visitez le site web du Boycott : <http://www.boy-cottisraelinternational.org/>

1 <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>
2 *The Lancet Journal* <http://www.robertbibeau.ca/palestine/TheWoundsofGaza.doc>

3 Noam Chomsky. «La question israélo-palestinienne». 20/01/2009. <http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2009-02-03%2017:02:55&log=invites>

4 «A mort les Arabes. On reviendra vous tuer». Dania. Février 2009. <http://www.michelcollon.info/articles.php?dateaccess=2009-02-06%2013:17:59&log=invites>

5 Richard Falk (ONU). «Crimes de guerre systématiques» <http://www.aloufok.net/spip.php?article21>

6 Lorraine Guay. «Israël ne se défend pas...il extermine». *Ultimatum*. Janvier 2009. <http://www.robertbibeau.ca/palestine/lorraine.html>

7 <http://www.robertbibeau.ca/palestine/StupidAmericans.doc>

8 <http://www.youtube.com/watch?gl=CA&hl=en&v=dNLJtZhm16U>



15 mars 2009

13e journée internationale contre la brutalité policière

par le Collectif Opposé à la Brutalité Policière

« Notre boulot, à la police, c'est la répression. Nous n'avons pas besoin d'un agent sociocommunautaire comme directeur, mais d'un général. Après tout, la police est un organisme paramilitaire, ne l'oublions pas. »

-Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) est en pleine ébullition. Les dossiers en cours sont, à l'image de leurs revolvers, chargés, et les gardiens de la paix sociale ont les nerfs à vif. La demande de renouvellement de leur convention collective nous a permis de les surprendre sous leur vrai visage : il n'y a rien d'étonnant à les voir parader en vêtements militaires, et c'est là un geste significatif envers la population de Montréal. La police a, en plus du doigt, le droit sur la gâchette.

En effet, personne n'a oublié les événements du 9 août 2008. En début de soirée, alors qu'il jouait dans un parc avec son frère et ses amis, Fredy Villanueva, 18 ans, était abattu à bout portant par l'agent Jean-Loup Lapointe, accompagné par sa complice Stéphanie Pilote. Non satisfait d'en avoir tué un, Lapointe a également blessé deux jeunes présents, dont l'un d'une balle dans le dos. Il faut que ce soit clair : il s'agit d'un meurtre et l'agent Lapointe doit être considéré comme un assassin. Des accusations au criminel doivent être portées.

Beaucoup ont cherché à faire croire qu'il s'agissait d'un acte isolé, d'une rare bavure qui ne met pas en doute l'intégrité de la police. Néanmoins, le flic n'est jamais seul. C'est toute l'institution de la police et le corps policier dans son ensemble qui sont responsables d'une telle situation : depuis 1987, Fredy Villanueva est la 43e victime du SPVM. Aucun policier n'a été reconnu coupable d'homicide volontaire ou involontaire. Tous les policiers et toutes les policières impliqués ont fini par réintégrer leurs fonctions. C'est ce qui explique pourquoi on peut encore croiser la route d'un flic comme

Dominic Chartier, tueur de Yvon Lafrance en 1989 et impliqué dans la mort de Martin Suazo en 1995, ayant à son actif au moins six plaintes en déontologie, et toujours, malgré tout, moniteur de tir pour le SPVM.

La Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), avec à sa tête l'énergumène Yves Francoeur dans le rôle du parrain, a pour fonction de couvrir tous les méfaits de ses membres, tel un syndicat du crime. Systématiquement, elle cherche à empêcher la tenue d'enquêtes publiques, et, à plusieurs reprises, elle a gêné le travail de coroners. Alors que, récemment, le SPVM déposait une proposition d'interdiction de tout port de masque dans les manifestations, on est en droit de se demander qui souhaite ne pas laisser tomber le sien. Si les flics ne veulent pas d'enquêtes publiques, c'est sans aucun doute parce qu'ils et elles ont quelque chose à se reprocher, comme dans le cas toujours d'actualité de Mohammed Anas Bennis, tué en 2005 et dans lequel la FPPM entrave tout processus public. La Fraternité, et l'écrasante majorité de la police avec elle, radicalise apparemment ses positions, notamment par la voix de son chef qui a déclaré que l'agent Lapointe « avait bien fait son travail ».

C'est que la police souhaite montrer l'exemple dans la crise sociale actuelle. Elle aspire à jouer son rôle répressif qui remet les choses dans le bon ordre. Pour ce faire, certaines personnes doivent en payer le prix. Les responsables politiques qui contrôlent l'action de la police savent trouver les coupables quand il s'agit de protéger leurs propres intérêts : ce sont, entre autres, des « minorités visibles » qui appartiennent à des « gangs de rues » vivant dans un « Bronx » cataclysmique. Ce profilage social et racial est quotidien dans les quartiers populaires de Montréal. À Saint-Michel, Montréal-Nord et ailleurs, le simple fait de porter certains vêtements fait de nous des criminels-le-s, quand ce n'est pas la couleur de peau. La très institutionnelle Commission des droits de la personne

et des droits de la jeunesse du Québec semble le reconnaître depuis sa déclaration, l'année passée, selon laquelle le SPVM est coupable de « profilage et de pratiques discriminatoires ». Les jeunes de ces quartiers sont jugés-e-s par des incapables et traités-e-s comme tel-le-s. C'est sans compter la discrimination scandaleuse dont sont toujours victimes les sans-abri, apparemment coupables de ne pas posséder de toit au-dessus de leur tête. La police, qui, elle, ne semble rien avoir dans la sienne, trouve encore raisonnable de taxer les itinérants-e-s de tickets qu'ils et elles seront incapables de payer, et ainsi les criminaliser.

La population fait les frais de la Justice lorsqu'elle est attaquée par ses agents armés. En dépit de sa possession d'arme à feu et autres gadgets répressifs tels la matraque ou le poivre de Cayenne, voici maintenant le pistolet à décharges électriques, le Taser. Responsable de près de 300 décès en Amérique du Nord depuis 2001, le SPVM s'en est notamment servi pour tuer Quilem Registre en 2007, et continue de l'utiliser malgré une expertise ordonnée en décembre par le ministre de la Sécurité publique Jacques Dupuis. Certains de ces pistolets émettent un courant jusqu'à 50% plus élevé que prévu. Mais qui nous protège de la police ? En plus de pouvoir être tués-e-s et emprisonnés-e-s en toute légalité, il faut aussi savoir être sage et ne pas dire un mot. Surtout : pas d'insultes, comme le suggère le SPVM à la Ville de Montréal. En effet, un mot de trop et ce sera bientôt une contravention de plus. Il est d'ailleurs à la portée de chacun-e de constater que ces nouveaux règlements municipaux – anti-masques et anti-insultes – désirés par le SPVM visent clairement, comme l'a rapporté leur porte-parole Paul Chablo, à cibler deux manifestations particulières, soient la Journée Internationale des travailleurs et des travailleuses du 1er mai, ainsi que la journée du 15 mars. En plus d'être incohérents et sujets à interprétations, ces deux règlements nous prouvent qu'il

existe une volonté de profilage politique. Pire encore est le cas de Benjamin Notaway, chef algonquin de la communauté du Lac Barrière, emprisonné depuis novembre après une manifestation pacifique visant à dénoncer les politiques néo-coloniales du gouvernement.

Pourtant, si on cherche à résoudre le problème, il va falloir s'attarder sur ses causes véritables. La pauvreté gérée par le gouvernement fait écho à la richesse des beaux quartiers, beaucoup plus calmes, moins peuplés et disposant pour certains de leur propre sécurité privée. L'instabilité économique et sociale a des conséquences qui sautent de plus en plus aux yeux. Ailleurs comme ici, c'est la même logique qui maintient le système en place et, tout comme la police assassine au Québec, elle le fait également à travers le globe, à chaque endroit où elle doit assumer un rôle d'oppression. Deux événements récents ont capté notre attention, en l'occurrence le meurtre en Grèce d'Alexandros Grigoropoulos et celui d'Oscar Grant à Oakland aux États-Unis, tous deux étant l'œuvre des forces de l'ordre. Dans les deux cas, et tout comme à Montréal-Nord, une révolte a pris forme dans les rues, culminant à un état proche de l'insurrection dans le cas de la Grèce. Dans ce dernier cas, les deux flics assassins ont été accusés au criminel. Cela nous montre qu'une fois de plus, il faut savoir réagir face à l'injustice, et que seule une forte réaction populaire peut réellement faire changer les choses. La Journée internationale contre la brutalité policière du 15 mars est justement un moment que nous saisissons pour signifier notre refus de cautionner l'impunité de la police et notre opposition face au système qui la maintient et la légitime. C'est un premier pas vers une contestation générale d'un monde sans avenir si la passivité l'emporte.

Justice pour toutes les victimes de l'impunité et de la brutalité policières !
Pas de justice, pas de paix !

Tout comme la police assassine au Québec, elle le fait également à travers le globe, à chaque endroit où elle doit assumer un rôle d'oppression.



DIMANCHE 15 MARS
au métro Mont-Royal
à 14h00

Manifestation

Une initiative du
Collectif Opposé
à la Brutalité Policière



Soyez ponctuels
et ponctuelles!

Pour plus d'informations:
cobp@hotmail.com
514-395-9691
http://cobp-mtl.ath.cx

Pas d'olympiques sur des terres volées !

**Traduction et adaptation du texte
"No olympics on stolen land"
par Alexandre Vidal
Étudiant en environnement à McGill**

Derrière l'excellence athlétique, que sont censés souligner les Jeux Olympiques, se cache une industrie multimilliardaire des plus pernicieuses. Appuyée par de puissantes élites et de grandes entreprises provenant des secteurs de l'immobilier, de la construction, du tourisme et de la télédiffusion, elle travaille main dans la main avec ses acolytes criminels; officiers gouvernementaux et membres du Comité International Olympique (CIO).

Les Jeux Olympiques d'hiver 2010, qui se tiendront à Vancouver-Whistler, représentent une véritable menace pour les peuples autochtones de la région, les pauvres de la ville (dont plusieurs sont autochtones) et pour l'environnement. Ainsi, pendant que le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique coupe dans les programmes sociaux, il investit des milliards dans l'aménagement de ce méga-complexe Olympique qui enrichira des business déjà plus que prospères.

Des raisons contre ces Jeux

Des terres volées

Aucune loi canadienne ne sanctionne, d'un point de vue légal ou moral, l'existence territoriale de la Colombie-Britannique actuelle. Malgré cela, et par la négociation de traités frauduleux, le gouvernement de cette province de l'Ouest continue de vendre, de céder, et de « développer » ces terres autochto-

nes, au profit d'entreprises minières, pétrolières, ou de stations de ski. Pendant ce temps, les peuples autochtones souffrent des plus hauts taux de pauvreté, de chômage, de violence policière et de suicide...

Les sans-abris: Depuis que Vancouver a été désignée, en 2003, pour être l'hôte des Jeux d'hiver 2010, la ville dispose de 850 unités de logement à prix modique en moins. Le nombre d'itinérants et d'itinérantes est passé de 1000 à plus de 2500, et l'on prévoit qu'il grimpera jusqu'à 6000 en 2010! Depuis les années 1980, les Jeux Olympiques ont impliqué le déplacement forcé de plus de 2 millions de personnes (1.5 millions uniquement pour les derniers

Jeux de Pékin!). Pourtant, alors que les organisateurs et organisatrices de l'événement peuvent chaque jour observer les conséquences des choix qu'ils et elles ont faits, ils et elles osent continuer à parler de « développement durable »!

La criminalisation des pauvres

Afin de «nettoyer» les indésirables, les villes hôtes de Jeux Olympiques ont souvent recours à des campagnes de criminalisation de la pauvreté. À Vancouver est né le « Project Civil City », qui s'accompagne de plusieurs règlements municipaux et qui interdit de mendier, de dormir à l'extérieur, etc. Le projet inclut également plusieurs centaines de milliers de dollars pour la sécurité privée. Les poubelles ont été repensées pour décourager les pauvres d'y recueillir des matériaux recyclables et les bancs ont été refaits pour qu'il soit impossible de vouloir s'y allonger. Une véritable opéra-

tion de nettoyage social!

L'État policier 2010

C'est 12 500 policiers et policières, militaires et agents et agentes de sécurité qui seront déployé-e-s pour l'événement, incluant des escouades tactiques, l'anti-émeute, des hélicoptères, des véhicules blindés, etc. Le plan de la GRC prévoit également d'ériger un périmètre clôturé de 40 km muni de plusieurs caméras de surveillance. En somme, pendant les 3 semaines que dureront les Jeux Olympiques, Vancouver sera littéralement une ville assiégée!

La destruction environnementale

Si les organisateurs et organisatrices parlent des Jeux Olympiques les plus « verts » de l'histoire, il appert que les projets que suscite cet événement en feront plutôt l'un des plus dommageables écologiquement: plusieurs dizaines de milliers d'arbres seront coupés, des montagnes dynamitées, sans compter l'expansion de l'autoroute Sea-to-Sky. Au cours de l'été 2007, de multiples excavations et travaux de dynamitage pour la construction d'une autoroute ont causé le rejet massif de déchets solides dans la rivière Fraser, ce qui a détruit l'écosystème aquatique et causé la mort de millions de saumons qui l'habitaient.

1 www.no2010.com



« À bas la calotte, Vive l'anarchie! »¹ bref historique du Premier mai montréalais

par **Bruno-Pierre Guillette**
étudiant en histoire à l'UQAM

Origine du Premier Mai

La Fête du Travail (*Labor Day*) et le Premier mai (*May Day*) sont issus du mouvement ouvrier américain. Le *Labor Day* est célébré pour la première fois en 1882 à New York. Cette démonstration ouvrière devient très populaire et s'étend à tout le pays. Pour établir la journée de 8 heures, les syndicats américains organisent une campagne nationale de grèves et de moyens de pression, qui débute le premier lundi de septembre pour le *Labor Day* et doit atteindre son paroxysme pour le début mai 1886.

En avril et mai, le pays traverse sa plus grosse grève générale. Chicago est presque paralysé et les grévistes organisent une manifestation le 4 mai. Un agitateur lance une bombe sur les flics, événement qui sert de prétexte pour décapiter les leaders du mouvement². Sur huit accusés, quatre seront pendus. Les événements du *Haymarket Square* entraînent la révolte dans le mouvement ouvrier international. En 1889, l'Internationale socialiste appelle à une journée de commémoration des événements de Chicago et en profite pour mobiliser les travailleurs et travailleuses pour l'obtention de la journée de 8 heures. Dès le départ, le Premier Mai est à la fois un jour

du souvenir et une journée de lutte.

« La police a les honneurs de la soirée » : le Premier mai à Montréal (1906)

Au Québec, la Fête du Travail est célébrée depuis 1886. Le défilé est aussi achalandé que celui de la Saint-Jean-Baptiste et peut réunir plusieurs dizaines de milliers de personnes. La parade réunit l'aile réformiste du mouvement ouvrier et est fortement appuyée par l'Église catholique.

Il faut attendre 1906 pour que les travailleurs et les travailleuses socialistes parodent. La manifestation réunit quelques centaines de personnes. À cette époque, les universitaires étaient tous issus de l'élite et étaient farouchement antisocialistes. Quelques doigts d'honneur sont donc échangés entre les deux groupes, mais sans plus. L'année suivante, le Premier Mai vire au bordel : les socialistes se présentent en grand nombre avec le drapeau rouge en tête, les universitaires de l'an dernier veulent en découdre encore et plusieurs centaines de curieux et curieuse se présentent. La police proclame alors l'Acte d'émeute et charge à cheval dans le tas.

La Renaissance du Premier mai : les années soixante-dix

Les Canadiens français restent minoritaires dans la gauche révolutionnaire au Québec jusque dans les années soixante. À cette époque, plusieurs groupes francophones voient le jour, dont la revue *Parti pris*.

La composition sociale du Premier Mai change complètement dans les années soixante-dix. Les associations étudiantes deviennent un mouvement social et se joignent aux manifestations, ainsi que plusieurs groupes féministes, communautaires et communistes. Les groupes immigrants qui formaient l'essentiel du cortège au début du siècle ne s'affichent plus. Les syndicats, en pleine phase de radicalisation, marchent avec l'extrême gauche.

Et aujourd'hui...

En 2004, le Premier mai est ouvertement dirigé contre le gouvernement Charest. La gauche réformiste et la gauche radicale marchent ensemble, mais l'extrême gauche doit sagement rester en fin de cortège. Ces dernières années, par peur du drapeau rouge et noir, les grandes centrales redonnent le Premier Mai à l'extrême gauche.

Le Premier mai est depuis plus d'un

siècle le baromètre de la colère sociale. Cette année, avec la crise économique mondiale, qu'en sera-t-il ?

¹ Slogan lancé en direction des étudiants catholiques venus perturber la manifestation. *La Patrie*, 2 mai 1906, p.1.

² Personne ne sait avec certitude qui a lancé la bombe – militant ou provocateur de mèche avec la police ? Le mystère reste entier.

1^{er} MAI

Comme à chaque an une manifestation syndicale aura lieu afin de souligner la fête des travailleurs et travailleuses.

Pour plus d'informations :
visitez régulièrement le site de l'ASSÉ
www.asse-solidarite.qc.ca

L'appel pour un rassemblement anticapitaliste à Montréal est lancé!

Pour plus d'informations ou pour vous joindre à la convergence :
1ermai2008@gmail.com

Manifestation contre la privatisation

26 mars 2009

Parc Émilie Gamelin

14h30

**Pour un réinvestissement
public et massif dans les
services publics!**

**Contre les intérêts
et la logique du privé dans
les institutions publiques!**

**Pour la démocratisation
des institutions d'éducation
postsecondaire!**

**Signez le manifeste en ligne et
appuyez la campagne contre la
privatisation**

www.nonauprive.info

**«Alors que la dégradation des
services publics s'effectue sur le dos de
la population, l'ingérence de l'entreprise
privée et du marché n'a jamais été aussi
tangibile au quotidien.»**

**«On tente aussi de nous faire croire
que l'entièreté de la vie collective doit
se soumettre aux principes de concur-
rence et de rentabilité, subordonnant
par le fait même la justice sociale et
la solidarité nécessaire à une société
plus juste.»**

**Manifestons en grand nombre
notre désaccord!**

**Contactez votre
association étudiante
pour le transport!**

**Joignez le contingent
anti-apartheid israélien
dans la manifestation**

